

# RAPPORT D'ACTIVITÉ

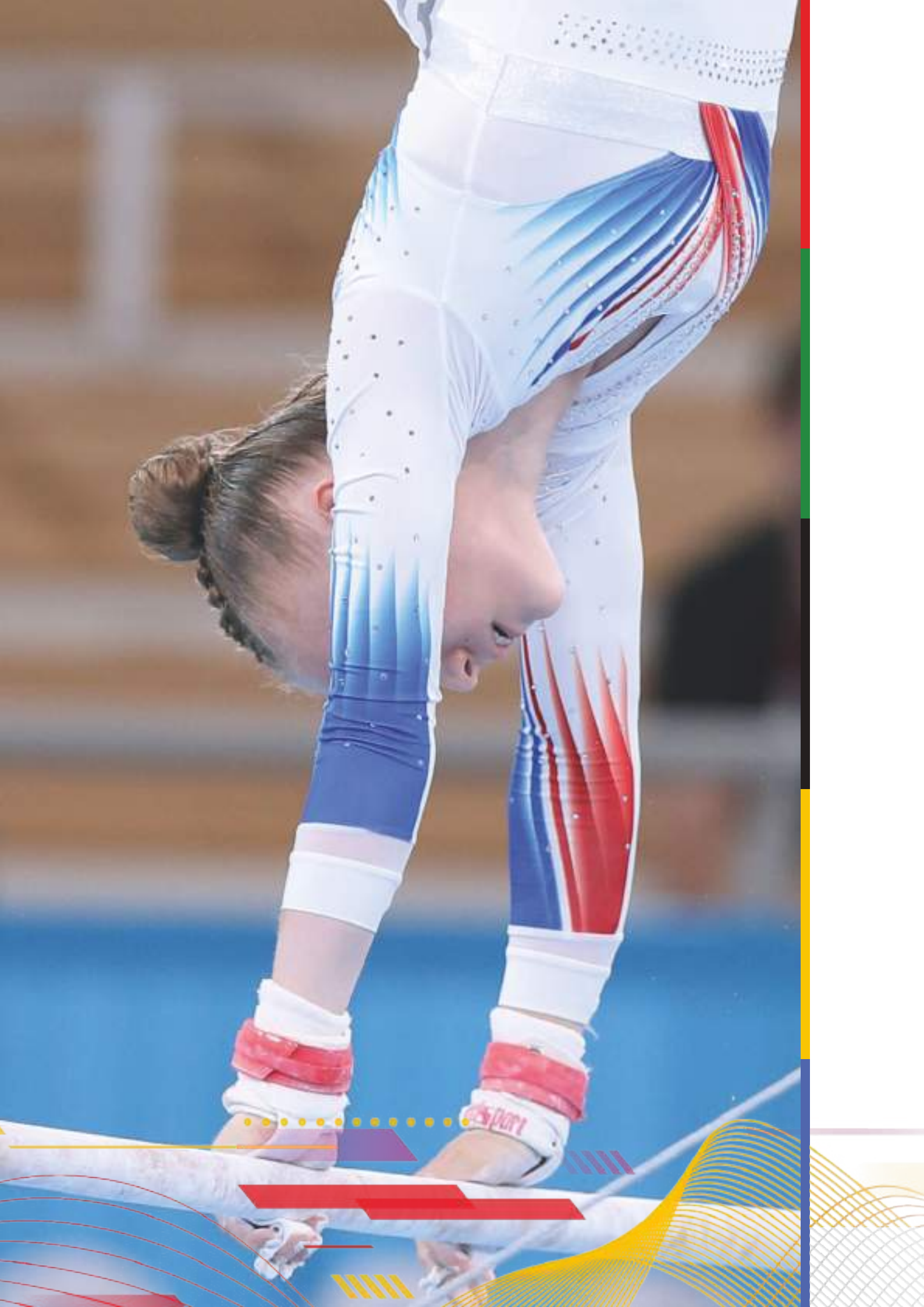


ENSEMBLE,  
CRÉONS LE MOUVEMENT



# SOMMAIRE

<b>1. Édito du Président</b>	<b>5</b>	<b>Axe 2</b>	<b>30</b>
<b>2. Rapport de la Secrétaire fédérale</b>	<b>6</b>	• Gym+	30
<b>3. Commissions fédérales</b>	<b>8</b>	• Le Parkour : point de situation	31
a. Commission Médicale	9	• Compétitions de proximité	32
b. Commission Nationale Juridique et d'Éthique	9	• Projet BabyGym	33
c. Commission Nationale des Juges	10	• Contrat d'Objectif Territorial (COT)	34
d. Commission Formation et Emploi	11	<b>Axe 3</b>	<b>36</b>
e. Commission Nationale des Mutations	11	• Dispositif Réglementaire d'Accession / Clubs formateurs / Revues Nationales des Effectifs	36
f. Commission Nationale de Labellisation	12	• Renforcement de l'encadrement national	37
g. Commission Disciplinaire Fédérale et Commission Disciplinaire Fédérale d'Appel	12	<b>Axe 4</b>	<b>38</b>
h. Commission Nationale Environnement et Développement Durable	13	• Formation continue pour les dirigeants et les techniciens	38
i. Commission des Jeunes	13	• Résultats de l'étude emploi	39
<b>4. Rapport d'activité technique</b>	<b>14</b>	• Académie FFGYM	39
a. Rapport du Directeur Technique National	15	• Plan numérique	39
b. Commissions Nationales Spécialisées	22	<b>Axe 5</b>	<b>40</b>
c. Commission Nationale Prospective des Pratiques Compétitives	24	• Opération Gym Verte	40
d. Commission Nationale Prospective des Pratiques Non Compétitives	24	<b>6. Rapport financier</b>	<b>41</b>
e. Commission Nationale Prospective du Haut Niveau	25	a. Rapport de gestion du trésorier	42
f. Commission Corse Outremer	25	b. Bilan et Compte de résultat	45
<b>5. Le projet fédéral en actions : Synergym 2024</b>	<b>26</b>	I. Bilan	45
<b>Axe 1</b>	<b>27</b>	II. Compte de résultat	47
• Événementiel	27	c. Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels	49
• Héritage olympique	27	d. Rapport du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées	52
• GymMag digital, plateforme OTT, TV traditionnelles	28	e. Budget prévisionnel 2023	54
• PAFENI	29	<b>7. Projets des résolutions</b>	<b>56</b>
		a. Assemblée Générale Ordinaire du 199 <sup>ème</sup> congrès fédéral	57
		<b>8. Récompenses fédérales</b>	<b>59</b>
		a. Liste des récipiendaires : plaquette fédérale, médailles d'honneur or, argent, bronze	60
		b. Présentation des récipiendaires de la plaquette fédérale	62
		<b>9. Glossaire</b>	<b>64</b>





# 1. ÉDITO

## RAPPORT ANNUEL 2022

En préambule de ce rapport annuel qui précisera nos engagements et nos réalisations, je souhaite seulement attirer votre attention sur l'état de nos forces vives après la crise, sur la concrétisation du projet promis, sur les valeurs absolues à respecter et la communication nécessaire à notre évolution.

### **APRÈS LA CRISE SANITAIRE, RETRouver NOS FORCES VIVES**

Comme tous nos concitoyens, nous avons vécu des moments compliqués ces derniers temps. Mais aujourd'hui, la situation sanitaire semble progressivement revenir à la normale. Nous avons déjà regagné la moitié de nos licences égarées durant les confinements. Chacun a fait les efforts nécessaires, utilisé les dispositifs généraux (plan de relance) ou spécifiques (pass'sport), pour accueillir à nouveau les pratiquants au sein du club. Pourtant, aujourd'hui, il manque encore à la fois des adolescents qui seront les gymnastes, juges ou cadres de demain, et des bénévoles qui accompagnent la vie du club tant à l'entraînement qu'à l'organisation d'événements.

### **CONCRÉTISER SYNERGYM 2024**

Dans ce contexte si particulier, la mise en œuvre du projet fédéral n'a pourtant jamais ralenti. Un travail important effectué par les équipes d'élus et de techniciens a permis de moderniser la BabyGym, d'affirmer notre programme santé désormais dénommé gym+, de poser la stratégie de développement du Parkour, de moderniser nos outils et logiciels informatiques (ScoreGym, Engagym, ImaGym, JugeGym ...).

Par ailleurs, les interventions adaptées en présentiel ou à distance ont permis de former de nouveaux entraîneurs tandis que l'étude observatoire des emplois précise notre connaissance de l'encadrement de nos clubs.

En direction de Paris 2024, le projet relatif à la haute performance est essentiel. Les recrutements destinés à renforcer l'encadrement sont en cours de finalisation ainsi que l'organisation collective qui nous permettra de nous renforcer et sortir de retours sans médaille des deux cycles olympiques précédents.

SynerGym 2024 est un projet hyperactif. Il est aussi soutenu par l'éthique.

### **AFFIRMER QUOTIDIENNEMENT LES VALEURS FÉDÉRALES ET L'ÉTHIQUE SPORTIVE**

Nous avons déjà fait un travail important sur les valeurs de la FFGym, élaboré et fait vivre les différentes chartes. Nous avons aussi conventionné avec l'association « Colosse aux pieds d'argile » pour sensibiliser nos territoires aux abus. Nous avons intégré à nos statuts la volonté d'aller en justice dès qu'une violence était portée à notre connaissance.

Ensemble, nous avons fait un chemin considérable. Toutefois quelques entraîneurs, et par-delà quelques présidents, n'ont pas encore pris la mesure du changement attendu. En plus d'entraîner, nous devons affirmer chaque jour notre volonté d'éduquer, d'accompagner et de protéger les jeunes, de respecter leur intégrité physique et psychologique.

### **ACCENTUER LA COMMUNICATION**

Considérant que les médias ont changé et que notre sport n'est pas assez médiatisé, nous avons la volonté de nous prendre en charge. Le site internet, la newsletter hebdomadaire, le GymMag digital mensuel et gratuit envoyé aux 285 000 licenciés, ainsi que la plateforme MaGymTV sont les quatre outils de notre communication. Sans rompre avec les médias classiques, moins riches et concernant moins les jeunes qu'auparavant, nous accentuerons notre communication vers 2023 pour fêter les 150 ans de la FFGym puis vers les Jeux Olympiques de Paris 2024, l'occasion de faire vivre nos disciplines, d'en expliquer les qualités et les règles.

**Ensemble, créons le mouvement.**

**James Blateau**  
Président



## 2. RAPPORT DE LA SECRÉTAIRE FÉDÉRALE DOMINIQUE MÉRIEUX

### INTRODUCTION

L'arrêt des activités pendant près de dix-huit mois, engendré par la pandémie du Covid 19, a eu de nombreuses conséquences sur le fonctionnement de la FFGym, ses structures déconcentrées et ses clubs.

Malgré cette situation, au prix d'une mobilisation exemplaire, où l'ensemble des acteurs de la FFGym a fait preuve d'innovation et d'imagination pour garder le contact avec les licenciés, chacun a fait face à cette pandémie interminable.

Dans une moindre mesure, la saison 2021/2022 a elle aussi été impactée par le Covid 19. Cependant, on peut désormais affirmer que l'heure est à la reprise et à la joie de se retrouver.

### LE RETOUR DES COMPÉTITIONS POUR TOUS LES LICENCIÉS

C'est avec beaucoup de plaisir que nous retrouvons le chemin des compétitions.

En ce début de saison, dans un contexte toujours pandémique, avec de nombreuses contraintes sanitaires, les responsables en charge des compétitions qu'ils soient vice-président, Directeur Technique National Adjoint, Représentant Technique National ou membres des CNS, ont apporté leur pièce à l'édifice et donc aux travaux nécessaires à la reprise des compétitions.

Le calendrier a été repensé pour permettre à tous de participer aux compétitions en toute sécurité. La réglementation a été adaptée afin de n'exclure aucun compétiteur, aucune équipe ; un travail remarquable qui a permis aux structures déconcentrées comme aux COL des finales nationales d'organiser à nouveau des compétitions dans des conditions appropriées.

Au fil de la saison, en fonction des mesures gouvernementales et de la levée des restrictions, les règles ont une nouvelle fois évolué. A ce jour, on peut se réjouir de retrouver les compétitions telles que nous les connaissions jusqu' en 2019.

### LA FFGYM SE MOBILISE

Ils sont plusieurs dizaines de milliers, des femmes, des enfants surtout, qui fuient la guerre et que la route de l'exil a conduit en France. Certains sont gymnastes, entraîneurs ou juges.

Au regard de cette situation, fidèle à ses valeurs, la FFGym s'est mobilisée pour apporter un peu d'aide à cette population meurtrie.

Tout d'abord, la FFGym a relayé auprès de l'ensemble de ses clubs et de ses Pôles, le formulaire d'accueil adressé par la Fédération de Gymnastique ukrainienne. Ce formulaire a permis d'identifier les clubs qui souhaitent et pouvaient accueillir des gymnastes.

La solidarité s'est alors organisée naturellement. Des clubs ont ouvert leur gymnase, donnant un peu de réconfort à ces gens déracinés qui, malgré tout, souhaitent poursuivre leur activité sportive. Certains sont même allés chercher des sportifs et leur famille aux frontières de l'Ukraine.

Dans ce contexte, la FFGym, en collaboration avec les structures déconcentrées, a proposé de licencier gratuitement les réfugiés ukrainiens. Chaque entité, FFGym, comités régionaux et départementaux, clubs a pris part à cet élan de solidarité.

Le Comité Directeur a validé à l'unanimité cette proposition et désormais, les Ukrainiens arrivés en France à compter du 24 février 2022 bénéficient d'une licence gratuite et peuvent donc évoluer en toute sécurité au sein des clubs FFGym.

## UN NOUVEL ASSUREUR

Allianz, notre assureur historique avec lequel nous sommes en contrat depuis 1994, a montré des signes d'insatisfaction durant cette dernière année de contrat. Au regard de notre accidentologie parfois grave, il a considéré que la cotisation n'était pas suffisante et l'a augmentée arbitrairement.

Pour pallier partiellement cette hausse tarifaire, la FFGym a débloqué 300 000€ en faveur des clubs pour la saison 2021/2022.

Le contrat actuel avec Allianz arrivant à son terme, c'est dans ce contexte d'incertitude, que la FFGym a procédé comme il se doit à un appel d'offres. Au regard des propositions reçues, le Comité Directeur a choisi de faire confiance à un nouvel assureur, Groupama.

Après 28 ans de collaboration avec Allianz, une page se tourne.

## RENDEZ-VOUS INSTITUTIONNELS

### Le Comité Directeur

Après dix-huit mois de fonctionnement, le Comité Directeur s'est réuni pour la première fois en présentiel le 2 avril. Cette situation singulière n'a néanmoins pas entaché le dynamisme et la détermination de ses membres à mettre en œuvre le projet SynerGym 2024 selon l'échéancier prévu. Dans ce contexte instable, la gouvernance a montré sa stabilité et son opiniâtreté pour faire face à cette pandémie sans fin.

Durant cette saison, le Bureau a été réuni 17 fois et le Comité Directeur 8 fois. Dix consultations électroniques sont venues en complément de ces réunions. Les élus ont pu ainsi s'exprimer, échanger et décider.

### Structures déconcentrées

Afin de garantir la sécurité et la participation des dirigeants, toutes les réunions ont été organisées en distanciel.

Les comités régionaux (conférence nationale) se sont réunis à deux reprises, en décembre et janvier. Le colloque des structures déconcentrées s'est tenu le 5 février, il a été complété par un webinar le 7 avril dernier.

Une belle vie démocratique que le Covid 19 n'a pas réussi à déstabiliser.

### Les clubs

Une nouvelle fois, la FFGym est allée à la rencontre des clubs en proposant un webinar sur trois thèmes, l'assurance fédérale, les dernières évolutions législatives et la solidarité avec l'Ukraine. Temps de partage très apprécié qui a permis d'échanger et d'apporter des éclairages sur des sujets tels que le contrat d'engagement républicain, le contrat de délégation et de présenter quelques points concernant l'évolution de la loi du sport.

## LES RESSOURCES HUMAINES

Afin de préserver la santé des collaborateurs, la Fédération a maintenu leur activité en télétravail. Un retour progressif a été organisé dès que les conditions ont été réunies afin de maintenir le lien et l'engagement des collaborateurs au quotidien. Dès lors que la situation sera stabilisée, le siège fédéral retrouvera son rythme de croisière.

La crise sanitaire n'a toutefois pas impacté l'ambition du projet fédéral. De nouveaux postes ont été ouverts en lien notamment avec les programmes gym+, la mise en place de la cellule équipement ou encore l'accompagnement des clubs.

De nouveaux collaborateurs ont déjà rejoint l'équipe fédérale : Aurélie Debladis et Julien Robine au Pôle Territoires, Marvin Vallon et Manon Le Bihan au Pôle des Activités Gymniques, Myriam Mounir au Pôle Communication, Fatoumata Camara au service comptabilité et Nicolas Caille au service informatique. Ils sont venus renforcer les équipes en place et remplacer des collaborateurs qui ont décidé de tenter de nouvelles expériences.

Au plan technique, Vitaly Marinitch, entraîneur de renom, est venu rejoindre les rangs de la Fédération avec la mission de préparer l'Equipe de France aux échéances internationales jusqu'aux Jeux Olympiques de Paris 2024.

### Carnet rose

Le 24 avril 2021, Marion Limbach et Yves Tarin ont eu la joie d'accueillir leur fille Camille.

Le mois de juin 2021 a connu deux heureux événements : le 5, la petite Meliha est venue agrandir la famille de Nesrin Torunogullari (service comptabilité) et le 10, Malo est arrivé chez Sébastien Jodra (service événementiel).

Félicitations aux parents et bienvenue aux tout-petits, futurs gymnastes !

## CONCLUSION

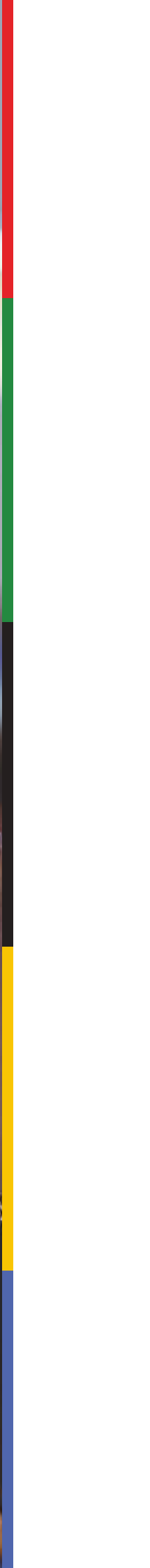
Je me réjouis que la terrible période que nous venons de vivre se termine progressivement et que les acteurs de la Fédération, quel que soit leur statut, aient réussi malgré tout à maintenir au maximum la vie sportive en s'adaptant courageusement aux multiples contraintes que la pandémie a imposées.

Ceci prouve que le sport, au-delà des bienfaits physiques et psychologiques qu'il permet, est aussi un puissant vecteur de soutien à la détermination pour ne pas céder au fatalisme, au découragement.

Il me reste à souhaiter que la période qui s'ouvre me permettra de parler compétitions et non restrictions, médailles et non masques ou gestes barrière. Je formule ce vœu ardent à l'approche de certains événements qui nous apporteront sans doute des satisfactions bien méritées.



### 3. COMMISSIONS FÉDÉRALES





## a. COMMISSION MÉDICALE

DOCTEUR PIERRE BILLARD

Réunis à trois reprises au cours de la saison, les membres de la commission ont axé leur travail et leurs réflexions sur :

- la protection de la santé des gymnastes ;
- la prévention des blessures, des conduites dopantes et l'hygiène de vie ;
- l'amélioration de la prise en charge médicale précoce des gymnastes blessés ;
- le soutien au développement du programme gym+.

Par ailleurs, des contacts réguliers ont eu lieu avec le Sport Scientist de la Fédération sur les projets en lien avec le médical, comme la charge d'entraînement ou encore la prévention des blessures. Sur des cas complexes, des staffs médicaux sont mis en place pour appréhender au mieux les solutions thérapeutiques en lien avec l'entraînement.

En pratique, la commission a participé à la mise en œuvre du logiciel Askamon qui permet d'améliorer l'exploitation du suivi médical réglementaire dans un environnement sécurisé.

Afin de poursuivre la collaboration entre les professionnels et les structures et l'animation du réseau des professionnels de santé des pôles et des clubs, la commission a poursuivi l'organisation des colloques médicaux notamment :

- Webinaire aponévrose plantaire
- Webinaire Foam Roller
- Colloque médical

Concernant le programme gym+, les actions de la commission ont porté sur :

- la participation aux réunions spécifiques et à la formation des coachs gym+ ;
- l'encadrement de la doctorante missionnée sur le projet de recherche gym+ ;
- l'harmonisation des interventions médicales auprès des médecins formateurs par la fourniture de supports communs.

Axe majeur de la politique fédérale, la prévention a été une thématique forte de la commission auprès des pôles et des clubs formateurs pour une meilleure structuration mais aussi dans le cadre de la formation des stagiaires au Diplôme d'Etat Jeunesse et Education Populaire et du Sport concernant la prévention des blessures.

Enfin, la commission a poursuivi l'adaptation de la réglementation médicale relative à la pandémie.

En dehors des activités internes à la Fédération, la commission a pu être représentée à la commission médicale du CNOSF et à l'Union Nationale des Médecins Fédéraux afin de poursuivre une collaboration transversale riche d'enseignements pour les disciplines gymniques et le sport en général.

## b. COMMISSION NATIONALE JURIDIQUE ET D'ÉTHIQUE

CHANTAL LANGUET

### RÉCOMPENSES FÉDÉRALES 2022

Déjà en 2021, la commission avait souhaité, en proposant la modification du règlement fédéral, permettre l'ouverture des récompenses fédérales au plus grand nombre.

De nouveau cette saison, au regard des dossiers qui étaient soumis et des critères d'attribution, la commission a porté sa réflexion sur les limites du règlement quant aux contingents autorisés pour chaque niveau de récompense.

La problématique était la suivante : comment justifier de se limiter à tel ou tel quota alors que les dossiers qui sont soumis sont recevables mais dépassent en nombre, les contingents annuels ? Les décisions devenaient alors arbitraires, ce qui ne pouvait être concevable.

C'est pourquoi la commission a proposé que soit maintenu l'ensemble des modifications déjà actées et de supprimer

également, dès à présent, le principe des contingents. Les élus du Comité Directeur ont suivi cette proposition et ont ainsi permis de répondre favorablement à chaque dossier parvenu dans les délais et recevable dans sa constitution.

108 dossiers sont parvenus au siège fédéral. La commission a attribué :

- 15 Plaquettes Fédérales,
- 33 Médailles d'OR,
- 46 Médailles d'ARGENT,
- 9 Médailles de BRONZE,
- 2 dossiers proposaient simultanément 2 niveaux de récompense pour un même candidat. Une seule récompense a été accordée par bénéficiaire,
- 3 dossiers ne répondant pas aux obligations, ont été refusés car incomplets ou comptant un nombre d'années insuffisant.

Les membres de la commission se réjouissent de constater que la dynamique et la sensibilisation apportées sur ce dossier fédéral depuis plusieurs années, porte ses fruits. Hormis l'Occitanie, PACA, la Corse et les Outremer, tous les comités régionaux répondent aujourd'hui à la demande en confiant à la commission la mise en lumière de leurs bénévoles.

Un grand merci pour eux ! Dès l'an prochain, la commission aura plaisir à accueillir les dossiers des petits derniers.

### MISSION DE COMITÉ D'ÉTHIQUE

Chaque président des comités d'éthique institués par les Fédérations était convié par Mme la Ministre Roxana Maracineanu à une réunion le 20 janvier 2022. Chantal Languet y représentait le comité d'éthique de la FFGym.

Cette réunion avait pour objet de réaliser un point d'actualité législative et réglementaire, de poser les enjeux éthiques et déontologiques dans les fédérations et au CNOSF, et de revenir sur le rôle des comités d'éthique et leur indépendance.

Cette réunion, riche en contenus et en échanges, doit conduire à ce qu'un travail de réflexion se poursuive pour amener chaque fédération à placer les objectifs d'éthique, d'intégrité et de loyauté, au cœur des enjeux pour l'organisation et le développement du sport.

La FFGym est dotée, depuis 2017, d'une Charte d'Ethique et de Déontologie. Elle devra être étoffée pour prendre en compte les dernières évolutions législatives notamment le respect des principes de la République et le contrat d'engagement républicain.

Par ailleurs, le comité d'éthique devra s'approprier les thématiques propres aux disciplines fédérales pour en définir le niveau d'engagement et d'exigence.

Il est à noter que le contrat d'engagement républicain attaché à l'agrément prévoit un délai de mise en conformité au 31 décembre 2024.

## c. COMMISSION NATIONALE DES JUGES

### DOMINIQUE MÉRIEUX

Après deux saisons très difficiles où la commission nationale des juges a dû concentrer ses travaux sur les mesures Covid 19 et les conséquences de l'annulation des compétitions, la commission s'est réunie un week-end en présentiel pour engager des réflexions de fond et planifier les travaux à conduire sur la saison 2021/2022.

Trois objectifs ont été retenus pour guider la réflexion :

- poursuivre le travail engagé préalablement en restructurant le secteur juge sur le plan réglementaire et fonctionnel ;
- rechercher une cohérence entre les différentes disciplines ;
- identifier le juge 5 comme acteur du projet de la performance.

Au cours de six réunions, la commission a axé son travail sur trois thématiques : la réglementation, la formation des juges et l'international.

Au niveau de la réglementation, la commission a pu :

- prolonger la dérogation concernant les deux compétitions obligatoires pour passer un examen ;
- élaborer un cahier des charges concernant le colloque des juges ;
- élaborer un règlement des juges internationaux, document de référence comportant les droits et les devoirs de chacun ;
- formaliser la réglementation concernant l'équivalence des juges 5 étrangers résidant en France et l'invitation de juges 5 lors des championnats de France Elite ;
- modifier la structuration de la brochure des juges pour une meilleure lisibilité ;
- conduire une réflexion sur la dématérialisation du carnet de juge.

Pour ce qui concerne la formation, la commission a dressé le bilan des colloques de juges et répondu aux questions diverses posées lors de cette action. Par ailleurs, la commission a organisé la formation nationale et notamment le recyclage de tous les juges.

Enfin, sur le jugement international, la commission a porté son attention sur la reconnaissance et la valorisation des juges internationaux. Elle a notamment proposé des candidats à l'honorariat FIG et EG afin de les récompenser pour leur engagement au service de la gymnastique et de la Fédération. Elle a également conduit une réflexion pour l'organisation d'un colloque des juges 5 inter disciplines, regroupement nécessaire à la transversalité et à la stratégie de la France.

Pour préparer l'avenir, la commission a actualisé la liste des candidats aux examens internationaux.

Sur l'aspect pratique et pour faciliter le travail, elle a souhaité créer un annuaire des juges, consultable facilement (dernier trimestre 2021).



## d. COMMISSION FORMATION ET EMPLOI

MALIKA MESRAR

La commission formation et emploi a débuté son action 2021/2022 en réalisant un bilan du CAMA 2021 organisé à Beaune, afin de travailler sur les thématiques et le plan de communication de la prochaine édition prévue à Mulhouse.

Une réflexion a aussi été menée sur la promotion des métiers de la gymnastique pour identifier les actions à mettre en place et les cibles prioritaires à toucher.

Enfin, l'étude récurrente sur l'emploi a été conduite conjointement avec le Centre de Droit et d'Economie du Sport de Limoges pour déterminer des objectifs de communication et identifier des axes d'amélioration.

Pour mener à bien leurs travaux, les membres de la commission se sont réunis lors de deux visioconférences.

L'activité de la commission a par ailleurs été multiple.

Outre l'examen des candidatures pour l'organisation d'une Académie FIG Parkour à Evry-Courcouronnes et l'Académie European Gymnastics TeamGym, la commission a travaillé sur la constitution d'une académie fédérale de formation et sur la création d'un Centre de Formation des Apprentis de la FFGym.

La révision des conventions avec les partenaires extérieurs a aussi été lancée : UFRSTAPS, organismes de formation privés mettant en place le BPJEPS.

Dans le même temps, le dossier de renouvellement du CQP a été déposé et de nouvelles actions de formation continue à destination des entraîneurs et des dirigeants mises en place.

## e. COMMISSION NATIONALE DES MUTATIONS

JAMES BLATEAU

La saison 2021/2022 a vu l'application de la nouvelle réglementation sur les mutations pour la cinquième saison.

La commission a examiné 23 dossiers, nombre inférieur à celui de la saison dernière qui en comptait 31. Toutes les mutations ont été accordées.

Les dossiers se répartissent entre les disciplines de la manière suivante : 9 pour la GAF, 5 pour la GAM, 5 pour le TR, 2 pour la GAc et 2 pour la GR.

La saison a été marquée par :

- 1 demande hors délai
- 1 demande d'exonération du droit de mutation, demande refusée puisque non prévue par le règlement.

L'élément notable cette saison est la décision du Comité Directeur du 23/07/2021 de réintégrer, sur la Ranking list 2021, 145 gymnastes qui n'avaient pas été en mesure d'obtenir des points supplémentaires pour se maintenir sur celle-ci, eu égard à l'arrêt de la pratique gymnique sur la saison précédente causé par la crise sanitaire.

Cette mise à jour de la Ranking list, intervenue un mois après l'ouverture de la période de mutation, a été problématique dans le dossier d'une gymnaste dont la demande de mutation avait déjà été initiée auprès du comité régional avant la réintégration de celle-ci sur la Ranking list. Une nouvelle demande de mutation a ainsi dû être effectuée et adressée à la Commission Nationale des Mutations dans le respect de la procédure applicable aux gymnastes listés.

## f. COMMISSION NATIONALE DE LABELLISATION

MALIKA MESRAR

La Commission Nationale de Labellisation a poursuivi son action pour pérenniser l'attractivité de QualiClub dans les territoires. Dans ce contexte, 18 référents régionaux (métropolitains, ultramarins et Corses) ainsi que 160 accompagnateurs, ont assuré tout au long de la saison un accompagnement de proximité afin de permettre aux clubs de mieux se structurer.

La commission a aussi incité tous les clubs FFGym à intégrer QualiClub et à adopter une démarche de projet avec la formalisation d'un projet associatif, essentiel pour :

- garantir la pérennisation et la durabilité des activités
  - » disposer d'un fil conducteur et d'une traçabilité de l'association
  - » afficher l'appartenance fédérale auprès de ses adhérents, de ses partenaires et faire connaître ses valeurs et ses activités
- donner du sens à la structure et favoriser l'engagement de chacun
  - » créer de l'adhésion en interne en impliquant les membres de l'association
  - » partager, harmoniser et mutualiser les moyens/ressources
- communiquer
  - » disposer d'un support pour dialoguer avec les partenaires extérieurs (collectivités territoriales, administrations, réseaux locaux, etc.)

De nombreuses réunions ont rythmé l'année : huit pour l'étude des dossiers, deux pour permettre à la commission d'avancer sur le projet et deux avec les référents régionaux qui ont participé à une vidéo promotionnelle sur la démarche QualiClub et à la mise à jour de différents guides utilisateurs.

A l'issue de la saison, 140 clubs se sont engagés dans QualiClub dont 21 ont été labellisés BabyGym ou gym+. Une nouvelle plateforme QualiClub a été lancée en octobre 2021, bénéficiant d'améliorations et de contenus enrichis. 36% des clubs s'y sont connectés durant la saison 2021/2022 contre 25% en 2020/2021.

Six formations accompagnateurs QualiClub de 14h sur deux jours (distanciel et présentiel) ont été organisées dans cinq comités régionaux entre 2021 et 2022. Ces formations étaient ouvertes à tous les comités régionaux.

Enfin, et c'est un fait majeur, sur onze mois, les pages QualiClub du site fédéral sont les plus consultées.

## g. COMMISSION DISCIPLINAIRE FÉDÉRALE ET COMMISSION DISCIPLINAIRE FÉDÉRALE D'APPEL

JEAN-MARC PASTOR & RÉMY PAVIA

La Commission disciplinaire fédérale et la Commission disciplinaire fédérale d'appel sont saisies de faits commis dans le cadre des activités fédérales, qui sont contraires aux statuts et règlements de la Fédération : des faits antisportifs, frauduleux ou qui portent atteinte à la morale et à l'éthique sportive et aux intérêts de la Fédération et de ses instances.

Chacune des commissions est composée de cinq membres et les décisions de première instance font l'objet, en appel, d'une nouvelle instruction.

Peuvent ainsi faire l'objet de sanctions disciplinaires, les associations affiliées et les licenciés de la Fédération ainsi que tout membre, préposé, salarié ou bénévole des associations affiliées agissant en qualité de dirigeant ou de licencié de fait. A l'issue de l'appel, les décisions peuvent faire l'objet d'un recours contentieux devant la juridiction administrative, après une tentative de conciliation devant le Comité national olympique et sportif français, préalable obligatoire.

Cette saison, la commission disciplinaire fédérale a été saisie de quatre affaires, qui concernaient toutes des entraîneurs. Une seule affaire a fait l'objet d'un appel.

Dans trois affaires, les faits reprochés ont concerné des attitudes et comportements inappropriés à l'égard de gymnastes, principalement mineurs, par des gestes ou des paroles. Deux affaires ont donné lieu à un avertissement et, pour la troisième, une interdiction définitive de licence a été prononcée par la commission disciplinaire fédérale. Cette interdiction a été ramenée à cinq ans par la commission disciplinaire fédérale d'appel et confirmée par le conciliateur du CNOSF.

Dans la quatrième affaire, il était reproché à un entraîneur de mettre en place un suivi de préparation mentale, à titre personnel, en dehors de l'encadrement médical de la structure. La commission disciplinaire fédérale a prononcé à son encontre une interdiction de licence pendant une durée de trois ans.

## h. COMMISSION NATIONALE ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

JAMES BLATEAU

Le Développement Durable s'articule autour des aspects économiques, sociaux et environnementaux.

La commission environnement et développement durable poursuit son engagement à travers la mise en place de groupes de référents (structures de haut-niveau et structures déconcentrées) afin de déployer les actions fédérales sur le territoire :

- référents pour les structures de haut niveau (Pôles France/Espoirs et Clubs Top 12) : le réseau est constitué de 19 gymnastes/référents volontaires, animés par la fibre sociale, écologique ou économique,
- référents pour les structures déconcentrées (Comités Départementaux et Comités Régionaux) : le réseau est constitué de 32 référents/volontaires.

Conformément à ce que la commission pensait, les gymnastes sont porteurs de ce sujet. Ce réseau permet une collaboration inter-âges, inter pôles, inter disciplines.

Des webinaires ont été organisés avec notamment la présence de Paul Degouy, Ambassadeur Développement Durable de la Fédération. Des idées collectives ont émergé pour un déploiement plus large d'actions inhérentes au Développement Durable comme le tri des déchets, les économies d'énergie, la récupération des vêtements, la gestion des mails, l'utilisation de gourde personnelle, etc....



Par ailleurs, la commission a décidé de :

- la mise en place d'une action nationale en faveur du Développement Durable : l'Opération Gym Verte le 2 juillet 2022. Elle sera l'occasion de se mobiliser sur 4 actions fortes,
- la désignation d'une élue référente du Développement Durable pour les événements internationaux : Béatrice Guignard. Son rôle sera d'intégrer les axes du Développement Durable lors des événements internationaux à venir.

En parallèle, la FFGym a signé la version 2 de la chartre des 15 engagements éco responsables pour les Nouveaux Internationaux de France 2022 et les 150 ans de la FFGym en 2023, avec le Ministère et le WWF.

## i. COMMISSION DES JEUNES

PASCAL VACANT

La commission des jeunes, après trois années d'inactivité, vient de se relancer. Composée de douze membres, les réunions ont eu lieu en visio-conférence pour proposer un programme sur le cycle 2020-2024. Les actions définies vont être en relation avec le calendrier international et les équipes de France :

- **2022 : les Nouveaux Internationaux de France.**

La commission veut relancer un club des supporters, proposer des pack-supporters (goodies, maquillage, drapeaux), reconduire l'ambassadeur sur Instagram (compte Instagram @gymdefrance), avoir un suivi des gymnastes français, créer des articles dans le Gym Mag Digital.

- **2023 : année des 150 ans de la FFGym.**

L'idée est de créer une dynamique auprès des supporters à l'occasion de cet événement, accolé aux Nouveaux Internationaux de France.

Il pourrait également être envisagé d'organiser un déplacement de supporters pour soutenir les équipes de France aux Championnats du Monde à Anvers en Belgique.

- **2024 : Jeux Olympiques de Paris**

La commission souhaite mettre en œuvre une action en soutien des Équipes de France.

Les projets ne manquent pas. Grâce à l'expérience d'une de ses membres qui débute son deuxième mandat, la commission est sur la bonne voie pour mener à bien les actions de promotion de la gymnastique et de la Fédération.



2024

# 4. RAPPORT D'ACTIVITÉ TECHNIQUE



## a. RAPPORT DU DIRECTEUR TECHNIQUE NATIONAL

La pandémie s'est éloignée lentement. Notre activité si perturbée jusqu'en ce début de saison reprend un cours presque habituel. Des traces virales subsistent, la vigilance reste de mise mais les compétitions reprennent. Au niveau national, les compétitions sélectives et des finales s'organisent dans un calendrier resserré afin de permettre à l'ensemble de nos gymnastes d'effectuer leur reprise progressivement après deux ans de perturbations.

La reprise s'effectue dans la joie de se retrouver. Cependant, les efforts consentis pour soutenir l'activité durant la période du Covid 19 pèsent sur la dynamique générale. A une crise sanitaire succède un conflit en Europe. Il existe une impression de continuation sans élan de renouveau. Loin d'avoir constitué un temps d'arrêt, la mobilisation permanente a puisé dans les ressources et c'est le second souffle que nous cherchons aujourd'hui. Nul doute que les gymnastes dans les salles d'entraînement et les compétitions nous l'apporteront. Car il apparaît important de se relancer pour faire de ce cycle une réussite et retrouver nos effectifs et notre engouement.

Le soutien de l'Agence Nationale du Sport est de niveau constant. Nous pouvions espérer que les changements profonds initiés en direction de Paris 2024, novateurs et adaptés à nos limites structurelles, recevraient un écho positif traduit en soutien financier. C'est le cas. Je ne désespère pas de négocier encore les moyens de soutenir nos ambitions.

D'autant que nous devons faire face à une baisse des effectifs des cadres techniques et sportifs placés auprès de la Fédération. Le renouvellement des postes n'est plus systématique et les arbitrages ne nous sont pas favorables compte tenu de notre dotation historique et des résultats enregistrés ces derniers cycles olympiques. Les négociations sont âpres et questionnent notre modèle et notre structuration actuelle.

Comment se réinventer et gagner en efficience ? Cette question constitue un défi. Le plan de transformation numérique soutenu par l'Agence Nationale du Sport dans le cadre du plan de relance de l'État à la suite de la crise sanitaire nous invite à la réflexion, une réflexion que nous avons bien engagée. Les derniers cycles olympiques nous obligent à faire mieux mais sans nécessairement pouvoir faire plus compte tenu des exigences techniques et par conséquent des contraintes exercées sur les organismes des gymnastes. L'accompagnement scientifique et les outils de suivi mis en place visent à améliorer le suivi des gymnastes qui sont au cœur du projet sportif. La protection de l'intégrité physique et mentale est indissociable de la recherche de performances, une performance responsable, une performance éthique.

Les blessures ne sont pas des détails sur le chemin de la performance, leur analyse est une nécessité et leur prévention est une obligation.

Nous étions l'an passé à l'aune des Jeux Olympiques de Tokyo, nous étions confiants dans nos potentiels. Et même si nous avons vibré, même si nous y avons cru jusqu'au bout dans un contexte sanitaire surréaliste et sans jamais démentir, ni jamais renoncer, nous n'avons pas atteint l'objectif du podium. Je reviendrai dans la partie dédiée aux équipes de France sur une analyse plus fine.

Même si ce cycle sera court, la rédaction d'un nouveau Projet de Performance Fédéral est attendue par le Ministère en charge des Sports et l'Agence Nationale du Sport. Ce document officiel, référence auprès de toutes les institutions, s'établira sur les fondements d'une analyse des précédents cycles olympiques et de l'efficience de notre organisation tout en anticipant les évolutions futures.

Ce temps du bilan est important. Il nous permet de mesurer le chemin parcouru, les efforts à poursuivre dans les différents secteurs et de favoriser les convergences pour créer ensemble le mouvement.

### 1. ACTIVITÉS COMPÉTITIVES

Malgré des contraintes sanitaires encore présentes en début de saison, il est constaté un retour à la normalité. Les compétitions se déroulent, tant les sélectives que les premières finales.

L'organisation du Colomiers French Open, avec des trampolinistes internationaux et l'action d'animation qui a suivi en octobre 2021, ont marqué la reprise et la volonté ferme de retrouver les plateaux de compétition, tout comme les Championnats de France par équipes de trampoline/tumbling organisés à Saint-Étienne en décembre 2021.

Cette année aura aussi vu, progressivement, en fonction des recyclages de juges, l'application du nouveau code de pointage.

Le retour de la compétition contribue enfin au déploiement complet des nouveaux outils, notamment Score Gym et Live Gym. Cet exercice permet d'identifier des problèmes ponctuels et des améliorations à apporter pour une optimisation au service de tous.

## 2. LES PRATIQUES NON COMPÉTITIVES

### Dans le secteur du développement

Le secteur des pratiques non compétitives a poursuivi durant cette saison le travail engagé sur le cycle dans le respect du projet fédéral. En 2022, les licences gym pour tous représentent 37% des licences.

L'animation du réseau BabyGym mobilise toujours les équipes avec la perspective d'un séminaire annuel, point d'orgue de la saison. Les effectifs sont repartis à la hausse dans les sections BabyGym. Les kits visant à moderniser les environnements de pratique sont en cours de finalisation et seront bientôt disponibles pour les clubs, ils contribueront à soutenir la dynamique.

Dans le cadre de gym+, le nombre de coaches gym+ augmente régulièrement permettant un déploiement de l'activité sur l'ensemble de la métropole. Les territoires d'outre-mer intègrent progressivement cette offre notamment en Guyane et Martinique

Le travail de la saison a principalement porté sur :

- l'accompagnement des chefs de projet régionaux qui réalisent un travail de terrain conséquent permettant la mise en place des formations et le développement de l'activité gym+ au sein des clubs,
- la réalisation de supports pédagogiques pour les coaches mais également à destination des pratiquants. (web application Coach gym+ et application gym+ pour les licenciés),
- la finalisation des supports de communication qui se concrétise par une vidéo de promotion gym+,
- les travaux de recherche visant à valider la qualité des programmes notamment dans la prévention des problèmes lombalgiques avec l'implication dans le protocole des gymnastes du pôle de La Madeleine, de Meaux et du club de GR de Pfstatt,
- la signature d'une convention avec TrainMe pour le développement du sport en entreprise,
- la participation à une expérimentation portée par le ministère « VéloGym+ autonomie » visant à démontrer l'efficacité de la pratique des activités physiques pour prévenir la perte d'autonomie (expérimentation dans le Finistère et la Saône et Loire).

### Dans le secteur scolaire

La Direction Technique a œuvré pour mieux accompagner les territoires dans le déploiement des produits de l'univers Evolugym. Le réseau des référents Evolugym se retrouve régulièrement pour mutualiser et échanger sur cet univers mais également sur les dispositifs s'inscrivant dans Héritage Paris 2024.

Certains dispositifs favorisent la création d'un lien entre le club et l'école autour d'un projet commun : Label Génération 2024 et 1 club/1 école.

Par ailleurs, le pass sport a permis d'alléger le coût de la cotisation pour les pratiquants. Les clubs ont pleinement adhéré à l'opportunité, la gymnastique fait partie du top 5 des sports les plus sollicités au niveau national.

D'autre part, afin d'accompagner les enseignants dans la proposition d'activités physiques quotidiennes (30 min), la Fédération poursuit le travail de production de « La gym, c'est classe ». Le kit est complété par des vidéos réalisées au sein d'un établissement scolaire et présentant l'ensemble des disciplines gymniques pratiquées à la Fédération.

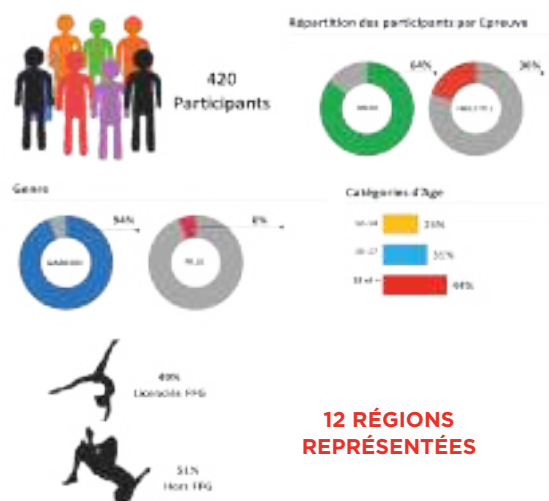
Pour finir, un travail spécifique est réalisé pour que la gymnastique soit plus présente lors des évènements tels que la semaine olympique et paralympique pour permettre aux élèves de découvrir les disciplines gymniques, les valeurs olympiques, citoyennes et sportives.

### Au sujet du Parkour

L'intégration du Parkour dans le panel des disciplines gymniques compétitives s'organise. Différentes actions participent à la structuration de cette activité. Nous comptons à ce jour 4397 licenciés.

Au-delà des instances de pilotage qui se mettent en place pour définir les orientations stratégiques, cette saison a été marquée par la mise en place de trois compétitions expérimentales (Provence Alpes Côte d'Azur, Ile de France, Normandie). Ces expérimentations visent à valider un système compétitif qui sera prêt dès la saison prochaine.

### Le bilan chiffré de ces expérimentations est le suivant



La formation des encadrants représente également une priorité via la formation animateur Parkour dont on compte plus de 190 encadrants formés. Cette saison est l'occasion de la mise en place de la première formation moniteur Parkour en juin 2022.

La FFGym a accueilli également deux évènements internationaux Parkour en mai 2022 :

- l'académie FIG qui est une formation internationale encadrée par des experts internationaux destinée à des entraîneurs français et étrangers,
- une étape de la coupe du monde de Parkour qui se déroulera dans le cadre du Festival International des Sports Extrêmes (FISE) à Montpellier avec plusieurs actions connexes (temps d'échanges techniques avec les entraîneurs, open de Parkour (speed) pour les jeunes de 17 ans et +, et animation grand public).





### 3. LA FORMATION

Le secteur de la formation n'a pas été épargné des vicissitudes sanitaires. Cependant, nous comptons nombre de motifs de satisfaction.

Tout d'abord, la session de DEJEPS s'est révélée exceptionnelle avec 30 DE validés, soit un maintien des effectifs en période de crise. Parmi les diplômés, 8 candidats sont issus de la GAc, un nombre bien plus élevé qu'à l'habitude, signe de la dynamique et de la qualité de l'animation du réseau des clubs.

Par ailleurs, dix gymnastes de haut niveau sont lauréats en 2021 : six trampolinistes, trois gymnastes de GR et un gymnaste masculin. Cette réussite est le fruit d'un fort engagement fédéral. Il marque aussi le choix significatif de sportifs de partager leur expérience après leur carrière. Nous pouvons nous en réjouir. Un plan de formation personnalisé leur a permis de suivre leur entraînement de haut niveau et leur formation grâce à l'implication particulière des cadres techniques responsables.

Autre motif de satisfaction, la croissance est continue pour la formation coach gym+. Avec 75 diplômés en 2021, nous comptons plus de 150 cadres diplômés en seulement 3 ans. La très forte implication des comités régionaux dans la mise en œuvre des formations est l'un des piliers de la réussite, l'autre étant l'animation du réseau des chefs de projet.

Enfin, la préparation au Concours du CTPS (Conseiller Technique Pédagogique Supérieur) mise en place en complément du travail réalisé par l'INSEP porte ses fruits. Après la nomination d'un premier CTPS en 2021, la Direction Technique s'enorgueillit du succès de Carine Charlier et d'Eva Serrano, majors de promotion. Une reconnaissance pour la Fédération, ses disciplines et son encadrement.

### 4. L'ACTION EN DIRECTION DES TERRITOIRES

Cette dernière année du cycle devait correspondre à l'évaluation de l'impact effectif du Contrat d'Objectif Territorial sur la déclinaison du projet fédéral. Mais la pandémie a freiné la mise en œuvre des actions programmées dans les territoires à la fin de l'année 2020. C'est pourquoi, il est difficile de mesurer significativement les effets de la politique en faveur des territoires. Toutefois, nous pouvons nous satisfaire pour l'ensemble du cycle d'avancées importantes comme le déploiement du Parkour et de gym+, la montée en puissance de l'outil QualiClub et le développement de cohérences territoriales avec la mise en place des commissions territoriales.

L'élaboration du nouveau Contrat d'Objectif Territorial s'est déroulée sur l'année 2021 avec une poursuite de l'accompagnement financier dédié aux territoires. Ce soutien a permis le maintien de l'aide à l'emploi versée aux comités régionaux dépourvus de Cadre d'Etat Coordonnateur d'ETR et de compenser une partie de la baisse d'activité liée à la crise sanitaire.

En fin d'année, la Fédération a finalisé les nouveaux contrats sur la base du projet Synergym 2024 avec l'ensemble des territoires pour le cycle 2022-2024. Le travail des élus des structures déconcentrées et des techniciens, coordonnateurs et membres des Equipes Techniques Régionales, est à souligner.

Pour le prochain cycle, les Jeux Olympiques de Paris constitueront un fil rouge de l'ensemble des projets soutenus sans oublier la poursuite du déploiement du Parkour et de gym+, les 150 ans de la FFGym, la formation des cadres, le renforcement des politiques d'accession au haut niveau, la digitalisation des structures déconcentrées et le soutien à l'emploi. Ce dernier point reste un facteur incontournable de la réussite du projet fédéral.

### 5. LE HAUT NIVEAU

#### En Gymnastique Acrobatique

La Gymnastique Acrobatique est une discipline particulièrement affectée par la crise sanitaire. Son absence de reconnaissance de haut niveau a généré la continuité de l'activité plus qu'ailleurs. À force de détermination, les clubs supports de l'activité de haut niveau ont préservé la préparation pour les compétitions majeures mais le « stop and go » aura favorisé les blessures de certaines gymnastes ou l'arrêt d'autres. Parmi elles, le duo senior Lola Boston/Emily Halifax (Bois Colombes Trampoline 92), médaillé d'argent en coupe du monde, figurait parmi nos espoirs. La crise sanitaire aura aussi eu pour conséquence une réorganisation de la saison totalement inédite avec trois événements majeurs en un peu plus de huit mois : des Championnats du Monde et des Compétitions Mondiales par Groupes d'Age (CMGA) à Genève (SUI) en juillet 2021, des Championnats d'Europe et Compétitions Européennes par Groupes d'Age en septembre 2021 à Pesaro (ITA) et des Championnats du monde et CMGA à Baku (AZE) en mars 2022.

Cet enchaînement de compétitions a paradoxalement autorisé la montée en puissance de nos collectifs, consacrant les choix stratégiques. D'une équipe recomposée et jeune sur la première épreuve, une évolution était déjà constatée lors des Championnats d'Europe avec nombre de finales et de places de réserve obtenues pour les équipes engagées et enfin une forme

d'apothéose lors des Championnats du Monde de Baku. Sur les CMGA de Baku, notre groupe de jeunes a conforté sa progression et renforcé la position de la France dans la hiérarchie mondiale avec notamment la médaille d'argent de Julie Philouze et Maelle Devigne (USTalence) en catégorie 12-18 ans et la 5<sup>ème</sup> place mondiale du trio junior Tess Lejeune / Lisa Chalopin / Charlotte Fouillard (Cercle Paul Bert de Rennes). Ces résultats augurent de belles perspectives. Il importe aussi de souligner la bonne adéquation entre les objectifs et le système de sélection, le renouvellement d'une génération d'entraîneurs et l'esprit collectif. La mutualisation des compétences entre les entraîneurs et les experts additionnée à la régularité des regroupements des collectifs identifiés sont des forces et devront être préservées. Nous devons cependant être vigilants sur la participation et la performance de nos gymnastes seniors dans les compétitions majeures et assurer une veille internationale pour identifier une concurrence toujours plus rude. Enfin, il ne faudra pas négliger la fatigue psychologique résultant de la gestion de la période Covid 19 chez les athlètes et les entraîneurs. La reconnaissance de nouveaux clubs formateurs et l'adaptation de l'organisation de la Direction Technique Nationale pour une plus grande efficacité contribueront à entretenir la dynamique.

#### **En Gymnastique Aérobic**

L'année 2021 a été marquée par un nouveau déménagement du pôle France Aérobic, de Ceyrat vers le CREPS de Toulouse car les conditions de l'environnement de la performance n'étaient plus réunies malgré les efforts des dirigeants. Ces conditions déstabilisantes fragilisaient nos gymnastes, notre organisation et par conséquent notre représentation au niveau international.

Les résultats des Championnats du Monde de Baku (AZE) en mai 2021 étaient en deçà de nos attentes. Mais les premières réactions sont apparues dès les Championnats d'Europe de Pesaro (ITA) en septembre 2021. Le Groupe senior et le Trio senior ont accédé de nouveau à une finale européenne et Maëlys Lenclos a remporté le titre de championne d'Europe junior. Ces résultats signaient un retour à des ambitions possibles.

L'intégration du pôle France au CREPS de Toulouse a apporté un contexte propice à l'optimisation de la performance, favorisé par une sérénité retrouvée au sein du staff technique après une réorganisation profonde.

La Coupe du Monde à Cantanhede (POR) en mars 2022 a confirmé la bonne dynamique émergente de la fin d'année 2021. Victoria Trosset monte sur la deuxième marche du podium en solo femme senior, le Trio finit à la troisième place, quand des jeunes gymnastes et le second Trio en or brillent à l'Open. La constitution d'un groupe compétitif, par les compétences des gymnastes et la qualité des prestations, se traduit aussi par des résultats remarquables. Il termine à la seconde place.

Cette discipline en phase de stabilisation pourra s'appuyer à l'avenir sur une redynamisation des clubs formateurs déjà à l'œuvre. La mobilisation de tous les acteurs est une source d'espoir pour la discipline.

#### **En gymnastique rythmique**

La gymnastique rythmique s'est engagée dans un nouveau projet olympique plus tôt que les autres disciplines. Le recrutement d'un encadrement étranger pour l'Ensemble avec Anna Baranova et Sara Bayon, entraîneuses expertes



espagnoles, a impulsé le changement. Le travail engagé porte ses fruits. Le collectif de 12 gymnastes réunies à l'INSEP progresse. Le groupe vit et se transforme sur le chemin de la performance. L'Ensemble France rivalise déjà avec les meilleures nations. Depuis les Championnats d'Europe de Varna (BUL) en juin 2021 lors desquels l'ensemble avait obtenu une 15<sup>ème</sup> place, il s'est hissé à la 11<sup>ème</sup> place des Championnats du Monde en septembre à Kitakyushu (JAP) avec une finale aux ballons. Et tout dernièrement, l'Ensemble a remporté sa première victoire au général à la coupe du monde de Grèce, une médaille d'or historique. La feuille de route est respectée. Avec ou sans la participation des gymnastes biélorusses ou russes, la qualification directe pour les Jeux Olympiques de Paris est un objectif réaliste. Et l'ambition de briller à Paris est toujours vive.

Pour les individuelles, les résultats sont en progrès mais restent trop irréguliers. 20<sup>ème</sup> au général lors des Championnats du Monde de Kitakyushu (JAP), Maëlle Millet était proche de la qualification. Elle a obtenu une médaille de bronze aux cerceaux lors de la coupe du monde de Sofia en avril 2022. Hélène Karbanov ou Lili Ramonaxto sont des concurrentes sérieuses. Ces gymnastes sont en lice pour remplacer Kseniya Moustafaeva dans les classements internationaux.

Les performances de la gymnastique rythmique française sont appréciées au niveau international. En plus de la difficulté, le nouveau code de pointage valorise la dimension artistique. Nous avons une carte à jouer. Nous pouvons compter sur l'accompagnement d'expertes internationales.

Les clubs formateurs sont impliqués dans ce projet. La formation initiale et continue des entraîneurs de haut niveau participera aussi à la formation de base de nos futurs gymnastes d'élite. L'implication de nos anciennes gymnastes de haut niveau dans les métiers de l'entraînement est une opportunité.

## En trampoline et tumbling

### Trampoline

Les Jeux Olympiques ont été vécus comme un traumatisme pour la délégation trampoline. Léa Labrousse et Allan Morante avaient réussi l'exploit d'être finalistes sur l'ensemble des Championnats du Monde du cycle, ils étaient les seuls gymnastes mondiaux dans ce cas. Arrivés prêts et motivés, ils passent l'un et l'autre totalement à côté de leur compétition. La Direction Technique a lancé une investigation poussée pour répondre à cette compétition-catastrophe.

Malgré cette déconvenue, ces gymnastes ont su se remobiliser rapidement et offrir lors des Championnats du Monde 2021 à Bakou, une prestation de très haut niveau mondial en accédant l'une et l'autre à nouveau aux finales individuelles. Lors de cette compétition, la paire synchronisée Josuah Faroux - Pierre Gouzou remporte le bronze. Pierre est, dans cette épreuve, d'une redoutable efficacité, il a déjà à son actif quatre médailles européennes ou mondiales avec quatre partenaires différents. La performance de l'équipe féminine est à

souligner, Marine Prieur et Cléa Brousse, associées à Léa entrent en finale (5 meilleures équipes), Marine et Cléa sont en finale du trampoline synchronisé et le parcours individuel de Cléa est prometteur.

Nous noterons, pendant l'automne, une expérimentation très réussie lors des Masters, fruit de la collaboration entre la FFGym et le club de Colomiers. Nous avons proposé un nouveau format de compétition, fondé sur des duels, quart de finale, demi-finale et finale qui ont réuni les meilleurs Français opposés à des étrangers, dont des olympiens de Rio et Tokyo. Ce format de compétition, observé par le comité technique FIG, pourrait présager des formats futurs de compétition en trampoline.

Les collectifs ont pour 2022 une feuille de route claire, autour de Guillaume Bourgeon. Ils doivent cette année monter leur niveau sur toutes les composantes de la note, pour pouvoir présenter en juin 2023 des exercices de plus de 54 points chez les femmes et 59 points chez les hommes, gages d'obtention des quotas olympiques via les Championnats du Monde et le circuit coupe du monde.

Après une année 2020 contrainte par le Covid 19, les jeunes gymnastes ont pu renouer avec le Programme National d'Evaluation, programme de détection des talents. Ce programme permet à Franck Bardy et les entraîneurs du secteur jeunesse de structurer l'évaluation et le suivi de nos jeunes filles et garçons.

### Tumbling

Après le titre européen par équipe, les jeunes femmes ont conquis le titre mondial à Bakou. Cet objectif avait été annoncé et l'ensemble du collectif, gymnastes, entraîneurs, clubs fondant la performance, ont répondu présent avec un haut degré de motivation et de professionnalisme. Bravo à Emilie Wambote, la plus expérimentée, Maelle Dumitru Marin, Candy Briere Veitillard, la plus jeune et Lucie Tumoine qui s'offre en plus la médaille d'argent individuelle.

Ces jeunes femmes et d'autres, comme Manon Morançais, vainqueur des CMGA et Marie Deloge, longtemps capitaine d'équipe, auront à cœur de conserver ces titres dans l'année 2022. Elles ont aussi comme objectif majeur les titres individuels, lors des Championnats d'Europe de Rimini, les Jeux Mondiaux de Birmingham et les Championnats du Monde de Sofia.

Axel Duriez a conclu ses années de junior par une nouvelle médaille européenne et une finale lors des CMGA. Il va maintenant entrer dans le monde des seniors, avec comme objectifs les Jeux Mondiaux et les Championnats du Monde.

Tous ces athlètes talentueux s'entraînent dans leur club et peuvent bénéficier du soutien du pôle de Rennes où se concentrent les sélections, les formations et l'accueil de gymnastes ayant des besoins techniques ponctuels.



### En Gymnastique Artistique Masculine

La discipline se débat dans ses difficultés depuis 2019 et la non-sélection de l'équipe de France aux Jeux Olympiques de Tokyo. Nos représentants individuels : Loris Frasca, Cyril Tommasone et Samir Ait Said n'auront pas réussi à saisir l'opportunité qui subsistait pour sauver un cycle olympique compromis. Samir Ait Said aura représenté dignement la gymnastique comme porte-drapeau de la délégation et en se qualifiant en bonne position pour la finale. Mais une alerte physique dans la préparation de sa finale puis une blessure durant son exercice auront eu raison de son extraordinaire détermination. Sa 4<sup>ème</sup> place a le goût amer des rendez-vous manqués.

Depuis les Jeux Olympiques, le secteur se réorganise. Le recrutement de l'Américain d'origine ukrainienne Vitaly Marinitch apporte un nouveau souffle et la structuration de la haute performance autour d'un Centre de Préparation Olympique nous autorisera à renouer avec des ambitions plus élevées en direction de 2024 et 2028 avec des Pôles bien positionnés dans le Projet de Performance Fédéral.

Le choix de l'INSEP comme Centre de Préparation Olympique répond à la nécessité de retrouver la dynamique de haute performance, un esprit équipe de France et un meilleur suivi sur le plan technique, physique et médical.

Le mot d'ordre est la mobilisation autour du projet fédéral. La temporalité ne nous laisse aucun choix sauf celui d'une réaction énergique et agissante pour redresser la barre : optimiser l'existant, augmenter les notes de départ, revenir dans le top 12 international, préparer les médailles par spécialité pour 2024. Un collectif de douze à seize gymnastes est identifié pour la préparation des Jeux Olympiques de Paris. Le calendrier nous propose un chemin de préparation optimal avec les Jeux méditerranéens, un match quadrangulaire en juillet puis les Championnats d'Europe au mois d'août et les Championnats du Monde fin octobre 2022.

En septembre 2022, deux années nous sépareront des Jeux Olympiques. Nous avons deux ans et trois mois pour réussir notre pari.

La victoire contre la Grande-Bretagne en octobre 2021 est une étape sur laquelle se construit le succès. La médaille d'argent de Benjamin Osberger aux arçons au DTB Pokal (GER) ou celle de bronze de Cyril Tommasone à la coupe du monde de Baku (AZE) en avril 2022 soulignent le potentiel mais aussi l'urgence.

Vitaly Marinitch, responsable de la préparation olympique peut compter sur l'expertise de Valentin Potapenko en acrobatie, de Nicolas Tordi pour l'accompagnement scientifique et sur des assistants qui seront désignés.

L'autre idée forte du secteur est le professionnalisme qui doit guider à chaque étage l'activité du haut niveau.

Le travail accompli par Guy Espinas dans le cadre du parcours d'accession sportive porte ses premiers fruits. Un suivi méthodique sur la base de tests techniques et physiques permet d'accompagner les entraîneurs dans leurs process d'entraînement grâce à des objectifs ciblés. Des jeunes gymnastes seront demain capables de bousculer la hiérarchie de l'équipe de France senior et d'intégrer dès la première année senior l'équipe de France.

Dans cette perspective, un groupe de dix gymnastes juniors est suivi plus particulièrement sous la responsabilité de Cyril Rigaud. L'objectif est de monter sur le podium aux Championnats d'Europe de 2022. Le groupe est soudé, les objectifs sont clairement définis, les premiers résultats sont encourageants et rassurent sur la qualité de la relève. La victoire lors du match quadrangulaire U17 de novembre 2021, les quatre médailles obtenues lors du Tournoi DTB Pokal (GER), la victoire par équipe et les trois médailles d'or obtenues lors de la Berlin cup (GER) le confirment.

### En Gymnastique Artistique Féminine

Notre belle équipe de France ne sera pas parvenue à réaliser son rêve de médaille. Le report des Jeux Olympiques de Tokyo et l'allongement du cycle ont modifié la programmation et nuit à nos gymnastes les plus expérimentées. Composée de Carolann Héduit, Aline Friess, Marine Boyer et Mélanie De Jesus Dos Santos, l'équipe aura nourri des grands espoirs jusqu'à l'ultime après. La 6<sup>ème</sup> place du C2 est la meilleure atteinte par

la France dans cette compétition (comme en 2004), à 0,832 points du podium. Mélanie De Jesus Dos Santos a terminé 6<sup>ème</sup> de la finale des barres asymétriques et 11<sup>ème</sup> du concours général. Et la jeune Carolann Héduit a réalisé une compétition aboutie en atteignant une belle 12<sup>ème</sup> place. Nous pouvons féliciter les gymnastes pour leurs performances.

Dans un contexte irréel, l'encadrement sur place composé de Véronique Legras, Directrice du haut niveau, Martine George, Eric et Monique Hagard, les entraîneurs, et le kinésithérapeute Cyril Godard ont su garder le cap malgré les difficultés.

Les Jeux Olympiques sont une compétition singulière. La gestion de la période post- Jeux Olympiques favorise la réflexion et les mises en perspective sans concession. La performance éthique défendue par la Fédération exigeait une restructuration pour mutualiser les compétences au bénéfice de gymnastes responsables, mieux suivies et mieux accompagnées. Le changement est en marche. Deux Centres de Préparation Olympique accueilleront les gymnastes : Saint-Etienne et l'INSEP. Le projet olympique sera conduit par Martine George, responsable de la préparation olympique. Eric Hagard est nommé référent technique du projet. Véronique Legras, directrice du haut niveau GAF, assurera la direction de l'ensemble de la discipline et les ponts avec les autres secteurs fédéraux dont la formation, une priorité.

Dans un premier temps, les objectifs de la RPO étaient de créer le collectif 2024 (seniors et juniors), s'approprier le nouveau code de pointage et engager le travail spécifique sur l'augmentation de la note de départ. Les premières compétitions ainsi qu'un stage à Houston ont permis de lancer le projet. Les stages de début d'année ont confirmé la stratégie au regard du nouveau code de pointage avec l'appui des juges internationaux.

Les premiers tests ont permis de constater le retour d'Aline Friess (54,7 pts sur le nouveau code) et de Lorette Charpy (retour confirmé par ses médailles d'argent et d'or à la coupe du monde de Baku (AZE) en mars 2022), la volonté de Marine Boyer de s'engager sur un nouveau cycle et la confirmation de Carolann Héduit.

Le temps de la compétition a succédé à cette première période. Car la confrontation répétée est apparue comme un élément de progrès à la suite de l'analyse des Jeux Olympiques. Le Top 12, le Championnat de France et toutes les compétitions internationales qui nous mènent aux Championnats d'Europe et du Monde sont essentiels. Les premiers retours nous indiquent que la concurrence sera rude et que les efforts doivent être poursuivis.

La stabilisation des contenus à haut niveau de difficulté dans un contexte compétitif est la priorité de la troisième phase de travail qui nous amènera jusqu'aux compétitions majeures. Cette stabilisation sera validée par les performances dans les compétitions qui concerneront aussi les plus jeunes.

Pour sa part, Mélanie De Jesus Dos Santos a repris la gymnastique après une longue période de repos nécessaire à la suite de ses multiples succès sur un dernier cycle olympique épuisant tant sur le plan physique que psychologique. Sa relance se fera depuis les Etats-Unis où elle s'entraînera dans le club de Simone Biles sous la direction de Cécile et Laurent Landi.

Sur le plan du Parcours d'Accession Sportive, le renforcement d'un maillage fort entre les responsables PAS régionaux et le responsable PAS national, Franck Legras, a permis un pilotage de proximité plus efficace en lien avec la politique fédérale et le PPF. La mise en place de tests physiques identiques dans tous les comités régionaux améliore le dispositif de détection. A ce jour, nous avons déjà pu tester 400 gymnastes en région (Objectif 600) et chacune d'entre elles fait l'objet d'une attention particulière.

Par ailleurs, l'élaboration des programmes 7-9 ans mis en place dans les comités régionaux souligne le travail collaboratif entre les entraîneurs des pôles, les juges mais surtout entre la commission nationale spécialisée et le secteur PAS. Ces programmes ont été construits pour promouvoir la qualité de l'exécution et éviter la production de difficultés sans maîtrise. Ils sont le garant d'une gymnastique mieux faite et plus sécuritaire.

Pour les espoirs, il apparaissait nécessaire de densifier le secteur. Des compétitions internationales sont proposées pour pratiquer la confrontation dans la perspective de préparer un collectif fort pour les Championnats d'Europe 2024. Los Angeles 2028 est dans les têtes, la complexification progressive des programmes est posée.

Outre ces aspects sportifs, le rapprochement des secteurs haut niveau et formation est aujourd'hui obligatoire pour garantir la haute technicité, le partage de l'expérience et les valeurs fédérales. L'accompagnement des candidats et des candidates au DES JEPS est individualisé, l'implication de la DHN, du responsable PAS et des entraîneurs sont une réponse efficace au besoin constaté.



## b COMMISSIONS NATIONALES SPECIALISÉES

### PATRICK ANDRÉANI

Concernant la **GAM**, les travaux de la commission ont porté sur la mise en place du calendrier des compétitions 2022, avec une attention particulière pour le Top 12 qui reprenait son format initial, tout autant que sur les quotas, les qualifications, les sélectives et la réglementation technique.

Une réflexion est aussi lancée sur l'évolution des programmes et les contenus des recyclages des juges. Différents échéanciers ont été élaborés dont notamment celui des compétitions de proximité.

Pour mener à bien ses travaux la CNS GAM s'est réunie à six reprises, dont deux fois en présentiel.

Au cours de dix réunions, dont deux en présentiel, la **CNS GAF** a finalisé la réglementation et l'organisation des compétitions de proximité pour une mise en application dès la saison 2022-2023 (Axe 2 du programme SynerGym 2024 « Développer les activités dans les clubs et les territoires »).

Les Lettres FFGym avec intégration des quotas pour les finales nationales ainsi qu'un certain nombre de précisions liées au jugement à la suite de la mise en place du nouveau Code FIG et du nouveau programme 7-9 ans, ont aussi été rédigées par la commission.

Sur les finales nationales, les organigrammes prévisionnels ont été adaptés en fonction des nouvelles dates du

baccalauréat fixées par le Ministère de l'Education Nationale.

L'expérimentation des compétitions de proximité menée en Hauts de France / Normandie / Occitanie sous des formats différents a rencontré un vif succès. La finalisation de la réglementation et de la mise en page du programme technique s'est déroulée sans difficulté. Et de l'avis de tous, le nouveau programme 7-9 ans a apporté une évolution technique positive du travail présenté par les gymnastes lors de la Revue d'Effectifs Régionale des Jeunes du mois de décembre à Saint Etienne. Cependant, quelques ajustements restent nécessaires et sont en cours de finalisation.

La **CNS GR** a souhaité pour cette saison qu'un plus grand nombre de gymnastes accèdent aux Championnats de France et que les clubs soient plus nombreux à les organiser afin de remobiliser les gymnastes et valoriser la discipline après la crise sanitaire.

La dissociation des Championnats de France en cinq compétitions (contre trois en 2019-2020) a rempli cet objectif et a encouragé les candidatures. Afin de rendre la compétition plus attractive et augmenter le nombre de compétiteurs, une Coupe des Clubs a été créée, des compétitions de proximité ont été expérimentées et de nouveaux programmes compétitifs ont également été conçus : Duo Trophée Fédéral A - 13 ans, Duo Trophée Fédéral A Toutes Catégories et Trophée Fédéral C - 15 ans.

Sept réunions ont eu lieu depuis octobre 2021 afin de préparer et d'organiser les différentes compétitions, d'établir les bilans de la saison ainsi que de proposer des axes de réflexion et d'amélioration pour la saison 2022-2023 à venir.

À la suite des différentes actions mises en œuvre, la commission peut se féliciter des résultats obtenus :

- Le colloque des juges a permis le renouvellement d'une coordination et d'une unité après une saison blanche,
- Le bilan positif de la Coupe des Clubs : 80 gymnastes individuelles Trophée Fédéral A et National C, non qualifiées en Finale, ont pu participer aux Championnats de France,
- L'augmentation du nombre de gymnastes qualifiées en Finale : + 11% de gymnastes ont pu participer aux Championnats de France individuels,
- La participation notable lors des Compétitions de proximité dans l'Allier et la Savoie, qui permet de dresser un premier bilan significatif et positif.
- Les nouveaux programmes de la Coupe Formation adoptés par le Comité Directeur du 2 avril 2022.



Dans la droite ligne des aménagements effectués lors de la saison précédente dans les filières Performance et Elite, et en lien avec le projet SynerGym 2024, la **CNS TR/TU** a priorisé pour sa filière Fédérale et les Championnats de France par Equipes les axes suivants :

- Favoriser la hausse des effectifs en compétition
- Favoriser la hausse des effectifs lors des finales nationales
- Améliorer le niveau de pratique générale
- Simplifier le Règlement Technique

La préoccupation de la CNS est par ailleurs de favoriser le travail chez les plus jeunes, pour retrouver une pyramide des âges conforme au souhait de développement de la FFGym.

Avec une activité soutenue (une vingtaine de réunions majoritairement en visioconférence), la CNS a mené cette saison un certain nombre de réflexions dont certaines doivent être poursuivies :

- Réflexion et création d'un programme pour les compétitions de proximité que la CNS (TR) souhaiterait tester sur la saison 2022/2023 pour s'aligner sur la GAM, GAF et GR.
- Réflexion en TR et en TU sur le devenir de la filière Fédérale et son niveau de pratique, en lien avec de nouvelles structures concurrentes (comme les « Trampo Park ») et les nouvelles modalités de pratiques qui y sont proposées. Cette réflexion a abouti à deux actions différentes :
  - » TR : début de modification du règlement technique pour s'aligner sur le programme proposé la saison précédente en Elite et Performance (3 passages au lieu de 2) et adaptation de ce 3<sup>e</sup> passage aux souhaits techniques et pédagogiques de la CNS, mais aussi proposer un caractère ludique
  - » TU : la réflexion doit être encore menée pour permettre le développement de la pratique compétitive vers le niveau fédéral (saison 2023/2024)

La commission a par ailleurs réalisé des cartes géographiques de répartition des différents clubs en fonction de leur importance : une carte en TR, une carte en TU afin de mieux appréhender les lieux de pratiques de ces disciplines sur le territoire.

Enfin, il a été procédé à une modification des répartitions par Divisions Nationales en TR et en TU pour les Championnats de France pour mieux équilibrer les différents niveaux, s'adapter aux clubs et pratiquants et surtout étendre le nombre des participants aux Championnats de France par équipes, nouvellement repositionnés dans le début de saison du calendrier.

Concernant les compétitions, la **CNS GAc** a mis à jour ou ajusté la brochure des programmes (notamment pour donner suite aux directives FIG), et a finalisé la réglementation du Championnat de France par équipes (augmentation du nombre d'équipes participant à cette nouvelle compétition pour les filières Performance et Elite).

En parallèle, la commission a élaboré les calendriers de la saison 2023, la rotation des sélectives, et la réglementation des compétitions de proximité en vue

d'une expérimentation en 2023. Il a aussi été nécessaire d'actualiser le règlement technique et le cahier des charges des finales nationales pour 2023.

La CNS GAc a par ailleurs assuré la gestion des compétitions de la saison : minimas de points qualificatifs, quotas, listes des qualifiés, classement vertical par équipe, réponse aux sollicitations, besoin de clarification des clubs, travail pour la mise en route de ScoreGym...

Enfin, la mise à jour de la base documentaire GAc sur le site fédéral (carte de compétitions, feuilles de jugement exécution et artistique, tutoriels, guide de la notation...) a été menée par les membres de la commission.

L'ensemble des travaux ont eu lieu lors d'une dizaine de réunions dont une seule en présentiel.

La **CNS AER** a déterminé plusieurs objectifs pour la saison en cours. Outre l'organisation des compétitions nationales, la commission a assuré le recyclage des juges, redynamisé la pratique fédérale A et B et travaillé sur un nouveau format de compétition, le e-Festi Aéro.

Par ailleurs, la commission a collaboré avec l'encadrement des Equipes de France pour :

- fidéliser les licenciés AER avec de nouveaux projets (Aéro Camp, collège exigence..),
- augmenter le nombre de cadres (formation moniteur),
- former les cadres en place (mise en place de FPC).

Les recyclages des juges des niveaux 4 et 5 ont été assurés. Des compétitions inter-régionales Nord et Sud ont été organisées par les comités régionaux Haut de France et Auvergne Rhône-Alpes.

La saison a aussi été jalonnée de moments conviviaux comme lors du Trophée Fédéral et du Championnat de France des 21 et 22 mai à Clermont-Ferrand, où une table ronde avec les entraîneurs a été organisée ainsi que des échanges entre les membres de l'équipe de France et les gymnastes des clubs.

Enfin, lors de l'Aéro camp du 19 au 24 août 2022 à Boulouris, trois actions seront menées simultanément :

- un stage de Gymnastique Aérobie pour les gymnastes,
- une action de formation professionnelle continue pour les entraîneurs,
- un stage de reprise pour les équipes de France.

La **CNS Team Gym** a mis en place son fonctionnement à six membres en répartissant les rôles en son sein. Délia Belmana a été désignée comme responsable nationale des juges par le Comité Directeur.

Avec 4258 licenciés en 2022, la discipline renoue avec le nombre de compétiteurs d'avant la période Covid 19. Pour poursuivre dans cette dynamique, une réflexion est en cours avec le service communication de la Fédération pour la réalisation d'une vidéo de promotion de la Teamgym.

La commission a travaillé sur la brochure des juges et a mené à bien les recyclages des juges des niveaux 1 à 4.

Au préalable, après la mise à jour des cours de formation de juges, un colloque des juges s'est tenu à Paris et une formation de juges niveau 4 a eu lieu à Toulouse au mois de septembre 2021.

Concernant la brochure des programmes, un travail sur la répartition des années d'âge a été mené. Cette saison verra l'ouverture de la compétition dès l'âge de 10 ans. Après deux ans sans compétition, la tenue des championnats de France sera enfin l'occasion d'en mesurer les effets.

La commission s'est également attachée à la formation des entraîneurs en construisant le contenu du module de formation du Moniteur TeamGym.

Les compétitions de proximité sont à l'étude. Le format doit être envisagé en regard des spécificités de la discipline concernant le nombre de licenciés et de compétiteurs.

La commission a également mis à jour le règlement technique pour la saison 2022/2023.

## c. COMMISSION NATIONALE PROSPECTIVE DES PRATIQUES COMPÉTITIVES

FABIENNE RINGLER

La saison 2021-2022 a encore été marquée par la crise sanitaire. La commission a donc poursuivi son travail, avec l'appui des commissions nationales spécialisées, d'adaptation de la réglementation fédérale pour permettre le déroulement des compétitions dans les meilleures conditions. Depuis le mois de mars 2022, les contraintes sanitaires ont été allégées par le Gouvernement, ce qui permet de retrouver une organisation quasi habituelle.

La commission a poursuivi le travail de coordination sur l'élaboration des rencontres de proximité. Les réflexions ont abouti en GAM, GAF et GR, les expérimentations ont eu lieu avec succès.

La mise en œuvre est ainsi prévue dès septembre 2022. Pour la saison prochaine, les autres disciplines pourront proposer leur modèle.

Au-delà de ces deux thématiques, la commission a déterminé les orientations techniques pour les travaux des CNS. Malgré l'annulation de la réunion générale inter discipline du mois de janvier 2022 à cause du Covid 19, la commission a accompagné chaque CNS pour s'assurer du respect du cadre général du système compétitif en cohérence avec le projet fédéral.

## d. COMMISSION NATIONALE PROSPECTIVE DES PRATIQUES NON COMPÉTITIVES

HÉLÈNE BOULINE

Pour cette saison 2021-2022, la Commission Nationale Prospective des Pratiques Non Compétitives s'est donné pour objectifs d'animer le secteur de la scénographie, de relancer la participation aux grands événements internationaux proposés par l'EG et la FIG, de poursuivre le déploiement des produits AccessGym et de les faire

évoluer, et d'animer et moderniser l'environnement de la BabyGym, tout en intégrant le développement durable à l'ensemble des actions.

Deux réunions ont eu lieu cette saison en visio-conférence afin de faire un point sur l'univers EvoluGym et BabyGym, et de réfléchir au projet de modernisation des outils et de l'environnement de ce dernier.

Concernant les grands événements internationaux, un accompagnement administratif et scénographique est proposé pour soutenir les clubs et les structures départementales ou régionales inscrits.

Trois événements sont concernés :

- **Eurogym** à Neuchatel (Suisse) du 10 au 15 juillet 2022 : 13 structures / 245 participants
- **Golden Age** à Funchal Madeira (Portugal) du 2 au 7 Octobre 2022 : 6 structures
- **Gymnastrada 2023** à Amsterdam (Pays-Bas) : Lancement de la communication, 12 groupes inscrits pour environ 400 participants

Le travail engagé pour l'animation du réseau de l'ensemble des acteurs BabyGym (animateurs, formateurs, référents)





s'est poursuivi. Par ailleurs, la numérisation de la mallette pédagogique et du fichier BabyGym a été réalisée. Enfin, dans le cadre de l'axe 2 du projet SynerGym 2024, la commission a finalisé le projet de modernisation de l'environnement BabyGym.

Au niveau des programmes AccesGym, les contenus Access Trampoline et GR ont été finalisés. L'ensemble des productions sera disponible sur le site internet fédéral.

## e. COMMISSION NATIONALE PROSPECTIVE DU HAUT NIVEAU

XAVIER BAGUELIN

Poursuivant le travail entamé la saison précédente, la commission a défini le cadre de la veille internationale et l'a présenté au Bureau fédéral. Cet outil va permettre de contribuer à la définition des objectifs par les directeurs de haut niveau. Il reste à ce jour à en planifier la mise en œuvre.

Elle a également porté son attention sur l'officialisation et la mise en valeur des revues des effectifs nationales et régionales des jeunes dans le cadre du parcours d'accession. Les mesures ont été partagées avec la Direction Technique Nationale et le Bureau fédéral. La formalisation pourra être réalisée à l'occasion de la rentrée 2022.

Afin de les rationaliser et de répondre aux objectifs de soutien à la performance, les dispositifs des aides personnalisées et des primes à la performance ont été revus. Une évolution est en cours et sera validée dans le cadre du PPF à venir.

Par ailleurs, pour répondre aux exigences du code du sport, des réflexions ont été menées sur la convention à mettre en place entre la Fédération et les pôles ainsi que sur le cahier des charges. Cette convention posera clairement les relations avec ces structures essentielles à la politique de haut niveau de la Fédération et permettra de mieux accompagner le pilotage de la performance. Des ajustements sont encore à l'étude avant une validation définitive.

Enfin, la commission a souhaité :

- stabiliser les clubs formateurs, les centres d'entraînement du TOP 12 et les dispositifs régionaux d'accession en apportant les ajustements techniques et règlementaires nécessaires ;
- identifier les nations leader dans chacune des disciplines afin d'envisager des formes de contractualisation. Les premiers résultats sont encourageants.

## f. COMMISSION CORSE OUTRE MER

JÉRÔME MONNÉ

Compte tenu d'une situation géographique particulière, les travaux de la commission Corse Outremer sont réalisés par de nombreux échanges permettant un accompagnement personnalisé des territoires concernés sur différentes thématiques dont notamment gym+ et QualiClub. Par ailleurs, six réunions ont été organisées fin 2021 dans le cadre du Contrat d'Objectif Territorial.

Au travers des échanges, la commission s'est attachée à :

- Identifier les spécificités territoriales, proposer des ajustements ou soumettre des solutions aux situations communes à l'ensemble des territoires ultra marins et Corse attachés à l'éloignement (participation aux compétitions, formation des cadres, formation des juges, achat du matériel) et au surcoût de la vie (de 25 à 45%) (transport, octroi de mer, pouvoir d'achat beaucoup plus faible...)
- Partager et mutualiser les moyens et les ressources
- Personnaliser l'accompagnement fédéral au regard des spécificités des territoires ultramarins et de la réalité économique et sociale


Comme sur le territoire national, les structures ultramarines et de Corse (clubs et structures déconcentrées) ont subi un coup d'arrêt de leurs activités lié à la pandémie de Covid 19. Le nombre de licenciés a chuté fortement (entre 25 et 50%) et, à de rares exceptions, les gymnastes n'ont pu prendre part aux compétitions.

Des programmes spécifiques ont été mis en place pour relancer l'activité, de même que le déploiement de nouvelles disciplines (comme le Parkour ou gym+ par exemple) pour permettre de relancer la croissance.

Dans ce cadre, l'utilisation de l'enveloppe spécifique au travers du Contrat d'Objectif Territorial 2021-2024 et du Projet Sportif Fédéral 2022 a été optimisée.

Afin de suivre au plus près l'activité des territoires, les CTS référents ont été désignés.

Enfin, on peut se féliciter de la création d'un club de gymnastique à Mayotte, nouveau territoire à accueillir la gymnastique.



**5.** LE PROJET  
FÉDÉRAL  
EN ACTIONS :  
**SYNERGYM**  
**2024**

TOKYO 2020



# AXE 1 EVÈNEMENTIEL

## DOMINIQUE MÉRIEUX

### LE COLOMIERS FRENCH OPEN (CFO)

Le 16 octobre 2021, l'élite mondiale du Trampoline s'est donné rendez-vous à Colomiers, pour un événement exceptionnel. En effet, dans un format inédit et dynamique, 8 hommes et 8 femmes se sont affrontés dans un tableau de duels à élimination directe.

Ce retour à la compétition de niveau mondial a permis de mettre en lumière la discipline, l'équipe de France et un savoir-faire local en matière d'organisation. Adossé à une finale nationale et à une compétition pour les plus jeunes, le CFO a vu briller Allan Morante et Yana Lebedeva. Une première que tous les acteurs ont à cœur de réitérer.

### LES NOUVEAUX INTERNATIONAUX DE FRANCE

La dernière édition des Internationaux de France a été célébrée en 2019. Depuis, la pandémie liée au Covid 19 et les contraintes sanitaires ont proscrit toute manifestation internationale à Paris.

Les 24 et 25 septembre 2022, les meilleurs gymnastes mondiaux seront de retour à l'Accor Arena, comme une répétition des Jeux Olympiques 2024 qui s'y dérouleront également.

La ligne directrice de la Coupe du Monde Challenge Paris 2022 montre ses grandes ambitions : accroître l'affluence du public, atteindre l'équilibre financier, être une étape du parcours de sélection de l'Equipe de France, et renouveler l'expérience spectateur.

Pour mener à bien l'organisation de la manifestation et accueillir efficacement les 35 nations attendues, quelques 170 volontaires viendront accompagner l'équipe fédérale composée d'une cinquantaine de professionnels. Chacun aura à l'esprit de proposer une compétition intense, colorée et responsable.

# AXE 1 HÉRITAGE OLYMPIQUE

## DOMINIQUE MÉRIEUX ET AGNÈS LICHTLÉ

### LA JOURNÉE OLYMPIQUE

Chaque année, le 23 juin, la Journée Olympique est célébrée partout dans le monde et permet à chacun de s'initier à la pratique des sports olympiques en présence d'athlètes, dans le partage et les valeurs de l'olympisme.

La saison dernière, le projet était minimaliste. Il s'articulait autour des journées portes ouvertes des clubs qui reprenaient tout juste leur activité.

Pour cette saison, la FFGym a souhaité proposer un projet plus ambitieux. Cette journée olympique sera célébrée avec la collaboration des clubs, des licenciés, par tout mode d'expression visible, du mercredi 22 au samedi 26 juin, autour des thématiques retenues par le CNOSF : bouger, apprendre et découvrir.

### LES 150 ANS DE LA FÉDÉRATION

En 2023, la Fédération Française de Gymnastique célébrera ses 150 ans. La fête sera à la hauteur de l'évènement.

Ainsi, autour de ce nombre de 150, les festivités se déclineront selon trois axes :

- 150 ans en territoire : animations, challenges, expositions et productions spectaculaires, avec des mises en lumière programmées de janvier à août 2023, pour toutes les régions. Un programme de découverte de la gymnastique dans les écoles sera mis en place.
- Un événement d'exception à l'Accor Arena, du 15 au 17 septembre : autour d'une Coupe du Monde Challenge GAF & GAM, les disciplines fédérales viendront rythmer le week-end, entre gala exceptionnel et invités prestigieux.
- Patrimoine et héritage : connaître l'histoire de la FFGYM et ceux qui la font, production d'un document digital, d'une exposition virtuelle.

Comme on n'a pas tous les jours 150 ans, feux d'artifice, gâteaux et bougies seront de la partie.

Ainsi, parcours gymniques, défis ou encore quizz permettront aux clubs et licenciés de répondre aux objectifs communs :

- Embarquer les clubs et les fans de gymnastique dans des activités ludiques autour de la gymnastique
- Faire découvrir les activités au grand public hors le gymnase habituel
- Gagner de nouveaux licenciés
- Afficher l'appartenance des clubs à leur Fédération
- Promouvoir le Parkour
- Permettre aux Olympiens de la FFGym d'être pleinement acteurs de cette journée

## LA SEMAINE OLYMPIQUE ET PARALYMPIQUE (SOP)

La crise sanitaire n'a, malheureusement, pas permis de réaliser toutes les actions qui étaient programmées dans le cadre de la SOP 2022 (de nombreuses municipalités ou directeurs d'écoles ont mis un frein, voire annulé, les actions pour éviter les rassemblements étant encore à risque).

Mais on peut tout de même être satisfaits des actions en relation avec la gymnastique qui ont pu se dérouler.

A partir des projets déposés sur la plateforme de la SOP, le bilan s'établit de la façon suivante :

- 160 actions ont eu lieu au niveau de 24 académies (sur 26), avec 22 actions dans l'académie de Versailles ou 12 dans celle de Strasbourg ;
- sur ces 160 actions, 61% ont lieu avec des élèves de primaire, 37% avec des écoles maternelles, 19% avec des collèges, 2,5% avec des Instituts Médico-Educatifs (une action en lycée et une en université) ;
- pour les structures supports : 41% ont été à l'initiative d'écoles primaires, ce qui représente 3176 classes, soit près de 90 000 élèves qui ont eu l'occasion de pratiquer ou voir de la gymnastique à la SOP 2022 ;
- 41% des structures supports avaient déjà participé à la SOP 2021.

## PARIS 2024 - IDENTIFICATION DES VOLONTAIRES

Pour satisfaire à l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, le Comité d'Organisation (COJO) a identifié deux catégories de volontaires :

- les volontaires « classiques » qui officieront sur des missions telles que l'accompagnement aux délégations, aux médias ou encore à l'organisation du village olympique ;
- les volontaires « sport » qui auront pour mission de participer au bon déroulement des disciplines sur les sites de compétition et d'entraînement. Pour cette catégorie de volontaires, le COJO a souhaité collaborer avec les Fédérations sportives qui ont la charge d'identifier les volontaires « sport ».

Les besoins en volontaires « sport » s'articulent autour de 6 pôles d'activité :

- Équipe équipements sportifs et matériel de compétition
  - » Mission : fournir une assistance dans la gestion des équipements et du matériel utilisé
- Equipe bureau d'information des sports
  - » Mission : assister le superviseur de l'information sportive
- Equipe officiers de liaison
  - » Mission : assister le coordinateur technique des officiels et le superviseur de la FIG
- Equipe site d'entraînement
  - » Mission : Assister le superviseur du site d'entraînement selon les besoins
- Equipe aire de compétition
  - » Mission : assister le superviseur de l'aire de compétition (Marshalls, équipe d'escorte, gestion de la salle d'échauffement, contrôle d'accès)
- Equipe « observateur » (spotter) – Gymnastique Trampoline
  - » Mission : assister le superviseur aire de compétition

La démarche de la Fédération pour le recrutement des volontaires « sport » s'articule en deux temps.

Dans un premier temps, afin de valider la candidature des licenciés, la FFGym a sollicité le soutien des comités régionaux. Un référent par région a été désigné. L'ensemble des clubs a également reçu une information concernant les modalités de recrutement.

Dans un deuxième temps, un questionnaire très complet a été mis en ligne (mini site dédié). Pour faciliter le traitement des candidatures, chaque comité régional possède son espace. Ainsi, les référents peuvent facilement prendre connaissance des candidatures de leur région.

Pour inciter les licenciés à participer à cette opération, la FFGym a largement communiqué sur le recrutement des volontaires via les différents supports de communication institutionnelle tels que la Newsletter, le Gym Mag ainsi que sur les réseaux sociaux, Facebook, Instagram, Twitter.

La FFGym adressera à Paris 2024 la liste définitive des candidats au plus tard le 30 septembre 2022.

# AXE 1 GYMMAG DIGITAL, PLATEFORME OTT, TV TRADITIONNELLES

## JAMES BLATEAU

Le programme SynerGym 2024, développe dans son **Axe 1** les actions envisagées pour assurer la promotion de la gymnastique, de la Fédération et de ses structures.

Afin d'accentuer la communication, deux grandes mesures ont été proposées : la transformation du Gym Mag « papier » vers un Gym Mag « virtuel » et le lancement d'une plateforme OTT (Over The Top – plateforme digitale de diffusion de contenus).

Ainsi au dernier trimestre de l'année 2021, le Gym Mag a connu sa troisième révolution depuis la création du

Gymnaste en 1873. Après un changement de nom et de format, le magazine historique de la Fédération devient numérique. Le Gym Mag virtuel a été lancé en novembre autour de contenus exclusivement vidéo (et de coloriages à télécharger pour les plus jeunes). Alors que la version papier était uniquement diffusée aux clubs, structures, partenaires et média, le choix a été fait d'élargir l'audience à tous les licenciés de la Fédération. Ainsi les 285 000 licenciés de 2022 ont maintenant accès, chaque mois, à différents reportages sur la vie fédérale, le geste technique, l'histoire et la règle, la performance, le développement durable ou encore la jeunesse.

En parallèle de l'évolution du Gym Mag, et dans un contexte médiatique où les chaînes de télévision classiques se retirent petit à petit de la diffusion des événements portés par les fédérations olympiques, il avait été décidé de lancer une plateforme numérique de contenus spécifiques à la gymnastique. Le lancement de Ma Gym TV vers les licenciés et le grand public a été réalisé lors de la diffusion en direct de la finale du Top 12 2022.

Il faut noter et être fier du fait que la FFGym est l'une des premières fédérations, sinon la première, à développer sa propre plateforme digitale, sous sa marque et non pas dans un espace commun de type Netflix. La volonté politique affichée sur ce projet est de pouvoir réunir sur un même espace ouvert à tous et totalement gratuit l'ensemble des productions réalisées par la Fédération, ses clubs, ses structures mais aussi d'agréger les contenus des partenaires, de médias ou encore de gymnastes de renom et autres experts. Ma Gym TV se veut à terme

devenir le lieu de convergence de toute la gymnastique en France.

Ma Gym TV a pour objectif de présenter la gymnastique sous son meilleur jour. L'ambition est de porter les qualités, les avantages et le potentiel de toutes les disciplines gymniques, mais aussi de valoriser l'ensemble des activités portées par la Fédération telles que la Baby Gym ou gym+ par exemple.

Cette nouvelle plateforme doit faire la promotion de la FFGym en tant qu'institution moderne qui avance au rythme des générations actuelles. Les vidéos doivent intégrer son caractère visionnaire et innovant ; et faire la part belle aux acteurs afin de donner envie aux Français de passer la porte des clubs affiliés et de venir pratiquer aux côtés des licenciés actuels. Avec bien sûr l'ambition de recruter de nouveaux adhérents pour nos clubs, et ainsi de se rapprocher demain des 350 000 licenciés.

## AXE 1 LE PAFENI

### JAMES BLATEAU

Le PAFENI est le Programme d'Accueil en France des Equipes Nationales et Internationales imaginé par la FFGym pour recevoir de façon structurée et dans les meilleures conditions toutes les fédérations souhaitant venir se préparer en France dans la perspective des Jeux Olympiques de Paris 2024.

Pour débiter ce programme une vingtaine de sites sur la centaine répertoriée par Paris 2024 ont été sélectionnés par la FFGym pour la qualité de leurs infrastructures et leur expérience en matière d'accueil de stages.

Le lancement de ce dispositif a été fait à l'occasion du Congrès de la Fédération Internationale de Gymnastique en novembre 2021, avec la présentation du programme aux 130 fédérations présentes lors de l'Assemblée Générale, mais également par l'installation d'un stand FFGym dédié à cette opération de communication

permettant à celles et ceux qui le souhaitent d'obtenir des informations plus détaillées et de déclarer leur éventuel intérêt sur les trois années à venir jusqu'aux JO 2024 à Paris.

Pour une gestion plus professionnelle de ce programme, la FFGym a fait appel aux services d'une agence spécialisée dans l'accueil de stages sportifs, « Spartner Agency ». Celle-ci opère la mise en œuvre des stages préalablement qualifiés par la FFGym en fonction des échanges avec les fédérations nationales.

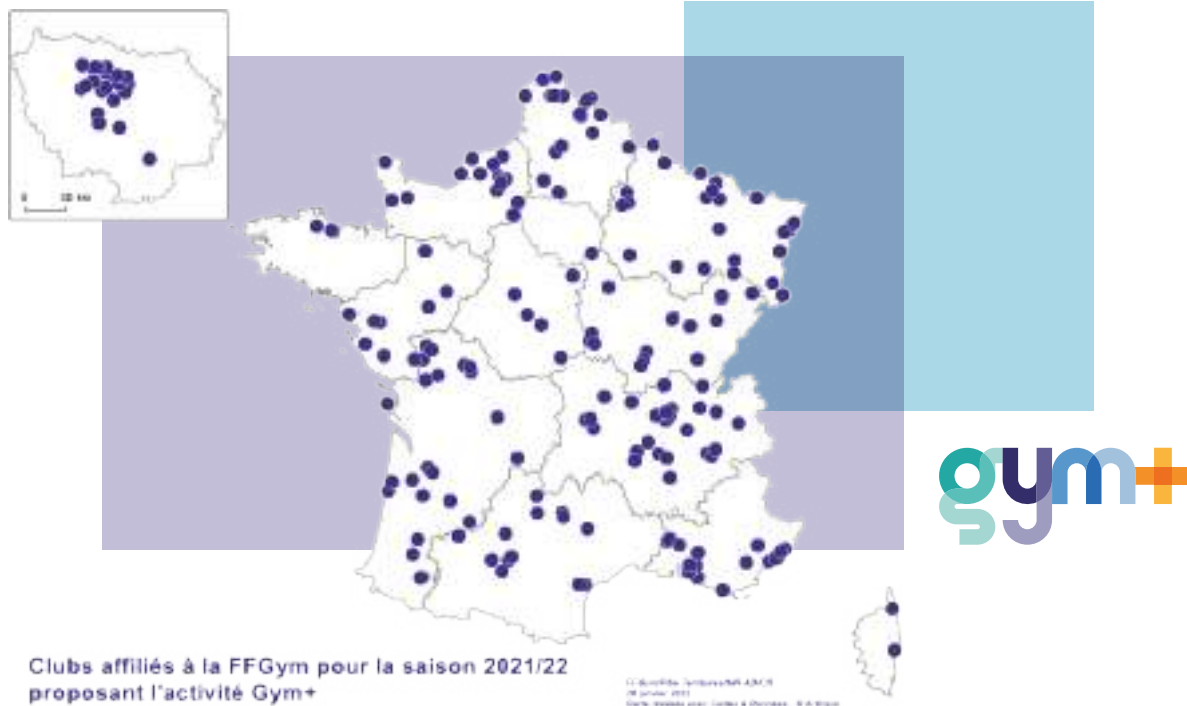
A l'issue du Congrès FIG 2021, une trentaine de déclarations d'intérêt ont été enregistrées, une quinzaine ont fait l'objet d'échanges plus formels en vue de la réalisation de stages à l'horizon 2024, et à ce jour, deux stages GAF ont déjà été conclus pour l'année en cours avec le Canada et l'Australie.



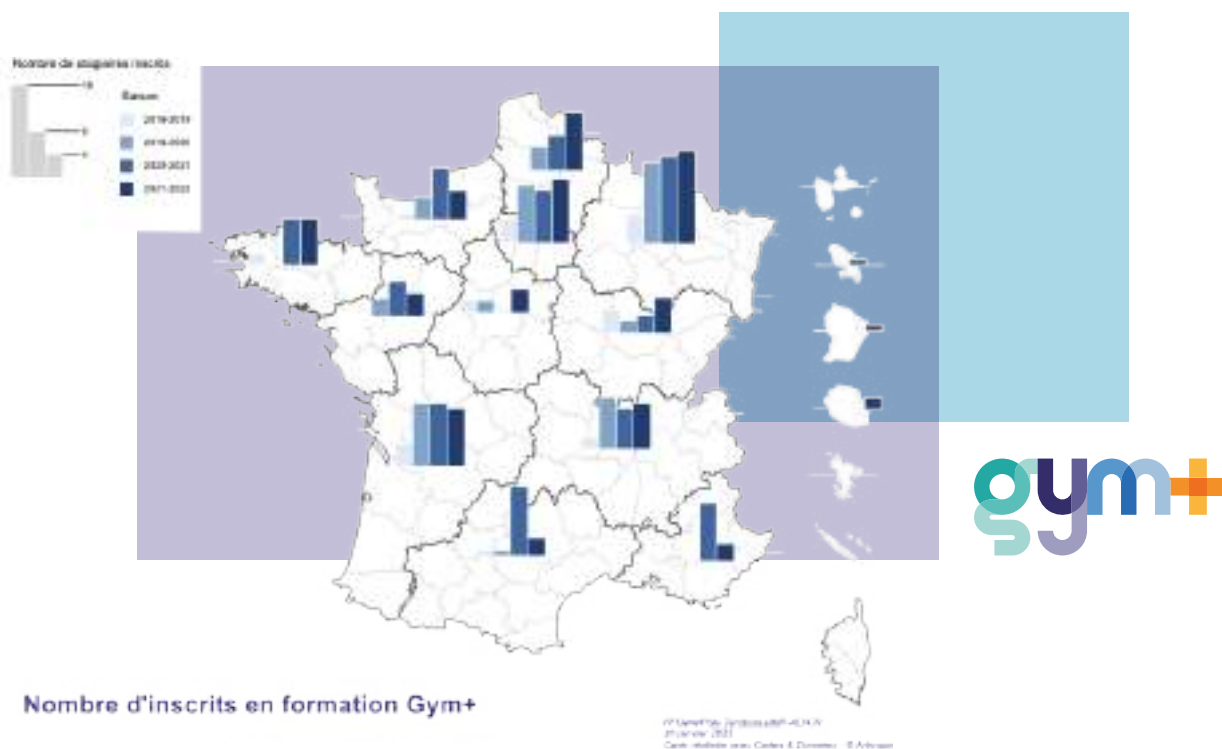
# AXE 2 GYM+

PASCAL JOURDAN

## 1) GYM+ DANS LES CLUBS



## GYM+ : UNE DYNAMIQUE DE FORMATION AVEC 280 COACHS FORMÉS



## 2) GYM+ EN ENTREPRISE : LE PARTENARIAT AVEC TRAINME

La pratique sportive est devenue un enjeu fort pour améliorer la qualité de vie au travail. Et comme ce qui est bon pour les salariés est aussi bon pour la performance des entreprises, le sport s'est développé fortement ces dernières années dans celles-ci.

C'est aussi un enjeu stratégique pour la Fédération que de diversifier ses ressources financières.

Pour commercialiser gym+ en entreprise, la Fédération a décidé de rechercher un partenaire spécialisé dans ce domaine. Après une étude du marché, le choix s'est porté sur TrainMe, leader du coaching en France. Parmi ses services, cette structure propose une offre dédiée aux entreprises pour faciliter la pratique sportive des

collaborateurs, avec déjà plus de 200 entreprises participantes. TrainMe, ce sont 1400 coachs qualifiés, 1500 cours et animations en entreprises, et 10 000 salariés encadrés.

Ce partenariat s'est concrétisé par la signature d'un contrat d'une durée d'un an renouvelable. Le produit gym+ sera intégré dans l'offre TrainMe. La formation des coachs sera assurée exclusivement par l'INF/FFGym. La Fédération sera rémunérée par un pourcentage sur le chiffre d'affaires réalisé.

C'est une voie nouvelle et innovante dans laquelle s'engage la Fédération : il faudra du temps et de la persévérance pour se faire une place sur ce marché.

## 3) FONDATION PARIS 2024 : GYM+ AU CŒUR D'UN PROGRAMME SPORT-SANTÉ ADAPTÉ VISANT À RETARDER LA PERTE D'AUTONOMIE GLOBALE CHEZ LES PERSONNES ÂGÉES EN RÉSIDENCE AUTONOMIE ET EN EHPAD

Dans cette perspective, le remboursement de séances d'activité physique, par le droit commun, pour les personnes âgées en capacité d'en bénéficier est envisagé afin de limiter la perte d'autonomie et de retarder l'entrée de la dépendance.

Dans ce cadre, le ministère chargé des Sports souhaite expérimenter ce type de prise en charge en positionnant, comme référence de qualité, les programmes « sport-santé » de la Fédération Française de Cyclisme et de la Fédération Française de Gymnastique.

Ce projet est une belle référence de qualité pour gym+.

Cette expérimentation portera dans un premier temps sur deux départements : la Saône et Loire et le Finistère qui ont été retenus pour cette première étape du projet.

Cette expérimentation conforte le positionnement de gym+ pour répondre aux enjeux de santé publique et s'inscrit dans le Plan national d'action de prévention de la perte d'autonomie.

A partir de cette expérience, l'ambition de la Fédération est de nouer des partenariats sous forme d'accords-cadres avec des réseaux de résidences autonomie et d'EPHAD, afin de proposer des activités gym+ et promouvoir le bien vieillir.

Les clubs pourront s'appuyer sur ces partenariats pour proposer des prestations dans ces établissements et favoriser le développement d'emploi des coachs gym+.

gym+ ouvre ainsi une voie supplémentaire de développement pour les clubs.

# AXE 2 LE PARKOUR : POINT DE SITUATION

## MICKAEL DEROUBAIX

Le projet d'intégration et de développement du Parkour est décliné autour de six thèmes : promouvoir – structurer – élaborer – communiquer – former – performer.

Pour les clubs, l'appellation Parkour devient l'activité fédérale de référence. Tout est mis en œuvre pour adapter les contenus pédagogiques et techniques du Freestyle Gym au Parkour.

Des moyens pour les clubs et les structures déconcentrées ont été déployés pour leur permettre de développer le Parkour, avec des possibilités de financements au travers du Projet Sportif Fédéral en créant ou en développant l'activité, ou au travers du Contrat d'Objectifs Territorial.

Le travail est maintenant engagé sur les aspects de matériel et d'espace de pratique, afin d'accompagner les clubs dans le développement de l'activité.

La sécurisation de la pratique est une priorité. Pour ce faire, une offre de formation à l'attention des juges, des cadres licenciés et de ceux de la communauté Parkour est mise en place. La formation Parkour va renforcer et compléter la formation fédérale et évoluera vers la filière compétitive.

Sur le plan international, l'accompagnement des meilleurs traceurs français est également un axe de travail pour la représentation de la FFGym. L'étape de Coupe du Monde à Sofia en septembre 2021 a permis à nos quatre ambassadeurs français d'y participer : Valentin Dubois, Johan Tonnoir, Orane Florinda et Lilou Ruel qui monte sur le podium.

La saison 2021/2022 est marquée par une étape importante du projet Synergym 2024 : la mise en œuvre de trois expérimentations régionales pour les licenciés (de 12 ans et plus), ouvertes aux membres de la communauté, en Provence-Alpes Côte d'Azur, Normandie

et Ile de France. Ce ne sont pas moins de 500 personnes qui ont participé selon un programme technique défini par la commission Parkour et ont permis d'assurer le succès de ces manifestations, parfaitement organisées.

La réunion des deux publics a permis de mesurer les différences de culture mais aussi ce que chacun a à apprendre de l'autre. Une intégration réussie !

Ces expérimentations ont permis à la commission Parkour, à la suite du bilan réalisé, de formaliser une proposition de système compétitif pour la saison 2022/2023.

Au regard du travail accompli sur le sujet du Parkour, le Bureau fédéral a validé la mise en place d'un comité de pilotage stratégique autour du Président. Celui-ci va redéfinir le développement du Parkour en France au sein de la Fédération, dans le cadre de la délégation qui a été accordée par l'Etat.

La saison 2021/2022 a permis de mesurer la possibilité de capter un nouveau public mais aussi d'identifier les risques comme la massification de la pratique, le transfert de la population de la gymnastique vers le Parkour ou encore la saturation des gymnases.

Les conditions du développement harmonieux au sein de la FFGym ont été fixées :

1. La création d'un espace particulier autre que les salles spécialisées,
2. L'élaboration d'un équipement spécifique (matériel gamme compétitive),
3. La formation des cadres et juges pour une pratique sécurisée
4. Un système compétitif différent, moins vertical, organisé en circuit

La sécurisation de l'activité doit être le moteur de l'action fédérale, pour conserver la confiance des pratiquants et de leurs parents, tout comme celle des pouvoirs publics.

## AXE 2 COMPÉTITIONS DE PROXIMITÉ

### PATRICK ANDRÉANI ET FABIENNE RINGLER

Afin de développer les activités dans les clubs et les territoires, le projet fédéral propose de :

- Multiplier le nombre de compétiteurs
- Repenser les rencontres de proximité
- Poser les bases de compétitions en minimisant les déplacements

On constate en effet un faible taux de participation aux compétitions dans la plupart des disciplines, de l'ordre de 40% des licenciés en 2019.

La commission prospective des pratiques compétitives a donc travaillé sur le projet des compétitions de proximité, pour proposer une offre de pratique adaptée aux licenciés qui ne participent pas aux compétitions dans leur discipline. Le périmètre du projet inclut toutes les disciplines compétitives et s'intègre dans le niveau de pratique Fédéral.

Enjeu fort pour une fédération délégataire, ce projet a pour objectif d'améliorer l'accessibilité à la compétition des gymnastes de niveau débutant ou intermédiaire, en proposant une offre de pratique adaptée à leur niveau d'implication dans la discipline :

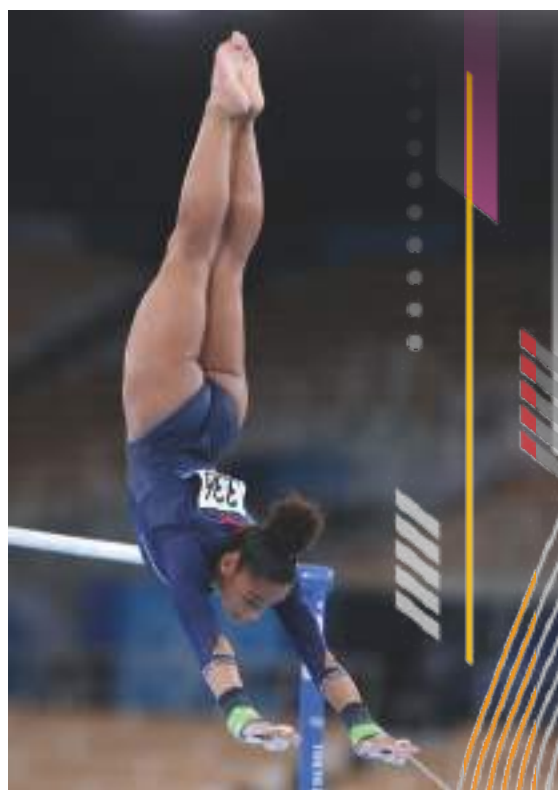
- Le programme technique est basé sur les fondamentaux de la discipline
- L'engagement individuel évite les contraintes liées au format d'équipe
- La proximité géographique et le temps de présence réduit sur l'évènement limitent les contraintes en termes de déplacement et de disponibilité.

Les résultats de ces compétitions seront publiés sur le site de la Fédération, apportant ainsi visibilité et valorisation à l'activité de ces gymnastes.

L'accent est mis sur la simplicité d'organisation par le club d'accueil, qui sera accompagné par le comité départemental pour l'utilisation simplifiée des outils informatiques. Le jugement des rencontres est assuré par des évaluateurs, sans obligation de diplôme de juge.

L'expérimentation a été effectuée des mois de janvier à avril 2022 dans les territoires en GAM, GAF et GR, pour une mise en place sur l'ensemble du territoire national en 2022-2023. Les premiers retours des clubs sont très positifs.

Les autres disciplines débiteront l'expérimentation au cours de la saison 2022-2023.

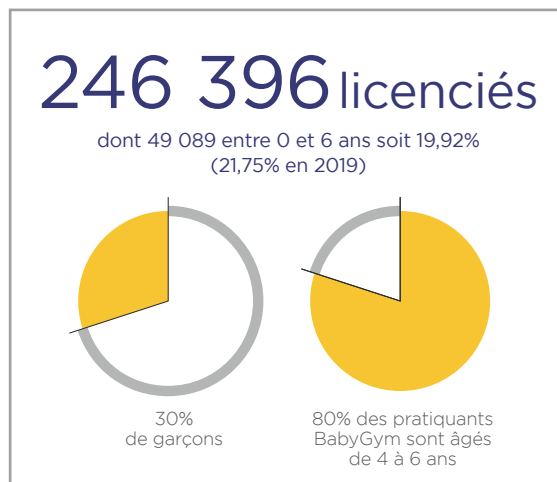
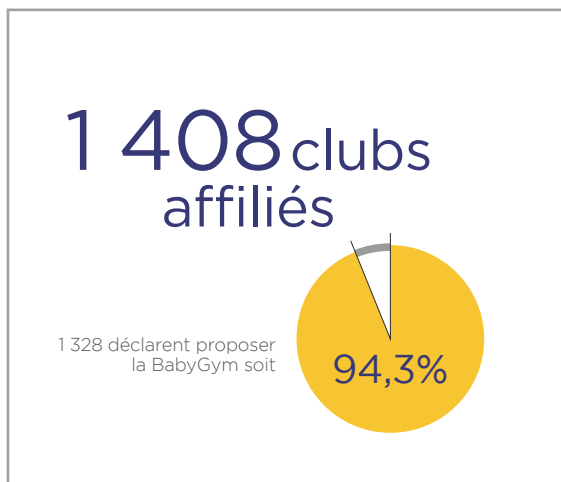




## AXE 2 PROJET BABYGYM

HÉLÈNE BOULINE

### LES CHIFFRES DE LA BABYGYM EN 2021



Née dans les années 1970, la BabyGym est une activité d'éveil dont l'objectif est de contribuer au développement harmonieux de la motricité des plus jeunes.

Les diverses activités proposées permettent à l'enfant, dans un cadre ludique, de s'affirmer, de découvrir son corps et surtout de découvrir ses possibilités et ses limites.

Loin d'être une réduction de la gymnastique, la BabyGym participe au développement de la motricité des jeunes enfants, qu'il s'agisse :

- de la grande motricité (sauter, courir, ramper, glisser, grimper, tourner...),
- de la motricité fine d'ajustement (manipulations d'objets, de balles, de cerceaux...),
- de la motricité d'expression et de création avec des danses, des mimes.

L'activité n'est pas un but en soi, ni un moyen d'occuper mais un chemin pour provoquer de l'apprentissage. Ce n'est pas la réussite en elle-même qui est importante mais tous les échanges (langage, affectivité), les mécanismes cognitifs, les actions et donc les apprentissages qui en découlent.

Soucieuse de proposer une activité de qualité, la Fédération a mis en place une formation pour les animateurs BabyGym qui apprennent ainsi à respecter le rythme de développement de chaque enfant et proposent des situations favorisant l'apprentissage par l'expérience et l'exploration spontanée.

Afin de faire face à la forte concurrence sur ce secteur, la Fédération a souhaité accompagner ses clubs dans l'adaptation de l'offre BabyGym en proposant un axe fort de modernisation.

Un univers spécifique BabyGym a été créé par Annabelle Buxton, illustratrice référencée par l'établissement Little

Villette avec lequel la Fédération est en partenariat.

Les créations réalisées apportent une identité visuelle moderne et dynamique. Un personnage (une mascotte) est mis en situation dans différents univers : la jungle, l'espace, la mer, le milieu urbain...

Des kits seront proposés aux clubs afin d'apporter des éléments colorés qui sont autant des éléments de décor que des supports pédagogiques novateurs. Ces éléments de décor participeront à la création d'un cadre de pratique chaleureux et accueillant.



# AXE 2 CONTRAT D'OBJECTIF TERRITORIAL (COT)

PASCAL JOURDAN

Afin d'accompagner le déploiement du programme Synergym 2024, les structures déconcentrées ont pu répondre aux appels à projet du Contrat d'Objectif Territorial 2021/2024.

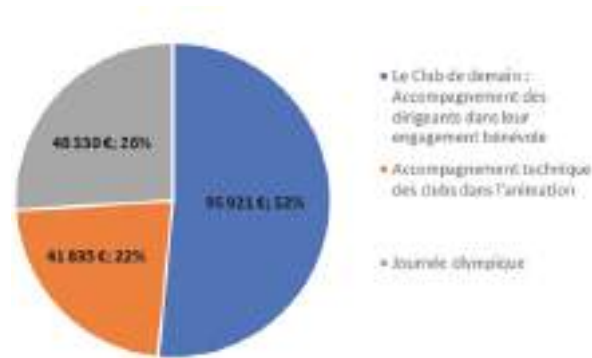
Au final, ce sont 18 COT élaborés à l'issue de 18 réunions des Commissions Territoriales qui ont été signés. 93 structures se sont engagées à mener des projets de

développement de la gymnastique sur leur territoire, centrés autour du club de demain (l'accueil des nouveaux dirigeants), de l'accompagnement des dirigeants, de la promotion de la gymnastique, du développement de nouvelles pratiques, de la mise en œuvre du Dispositif Régional d'Accession. L'aide apportée aux emplois de Coordonnateurs pour les Comités Régionaux dépourvus de Conseiller Technique Sportif (CTS) est maintenue.

Répartition budgétaire régions 2022



Répartition budgétaire départements 2022



Pour ce COT, le rôle de la Commission Territoriale Régionale est renforcé puisqu'elle :

- pilote et coordonne la construction du COT ;
- valide la proposition du COT et en particulier s'est assurée de la disponibilité des ressources humaines pour mener les projets ;
- planifie les projets proposés ;
- pilote la mise en œuvre du COT ;
- évalue et rend compte à la Fédération.

De son côté, le/la Coordonnateur de l'Equipe Technique Régionale :

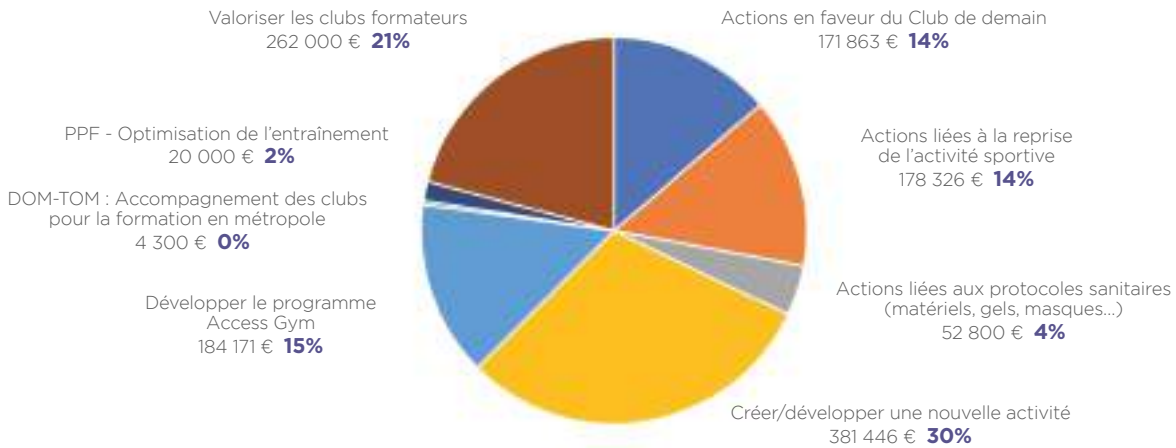
- est responsable de la mise en œuvre du COT ;
- coordonne l'ensemble des ressources prévues sur les projets ;
- rend compte à la commission territoriale sur la base des outils de pilotage fournis par la Fédération ;
- est l'interlocuteur(trice) technique de la Fédération.

Le dispositif du **Projet Sportif Fédéral** vient compléter le soutien apporté par le COT aux structures déconcentrées et s'ouvre également à des projets portés par les clubs.

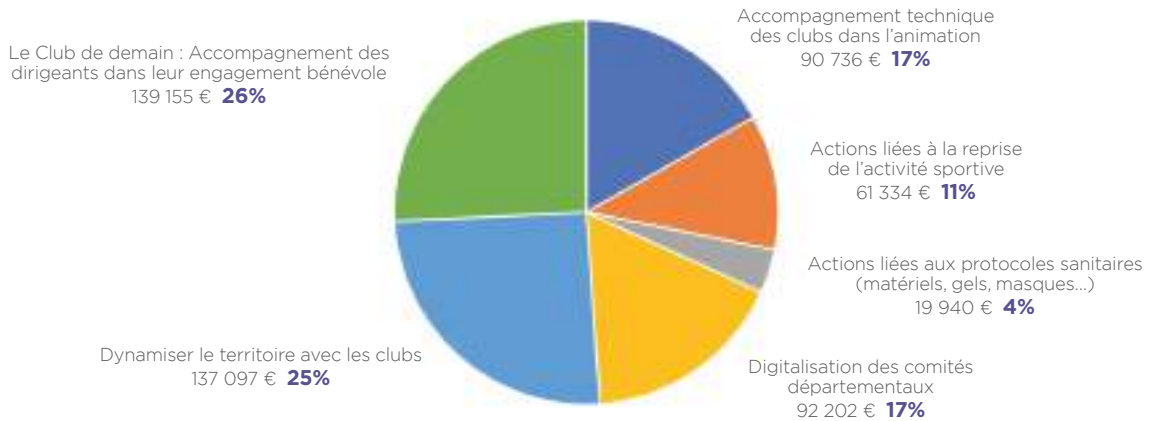
Cette campagne du PSF 2021 a été également marquée par le contexte sanitaire spécifique, et a bénéficié de crédits issus du fonds de relance, afin de soutenir la reprise de l'activité sportive, la mise en place des protocoles sanitaires dans les clubs et lors des actions menées par les structures déconcentrées. L'enveloppe de base, représentant les 76% de cette campagne était de 1 772 450 €, à laquelle a été ajoutée une enveloppe complémentaire de 195 000 € (9%) et le fond de relance de 355 650 € (15%).

2 223 900 € ont été répartis à hauteur de 54% pour les clubs, 23% pour les Comités Départementaux et 23% pour les Comités régionaux.

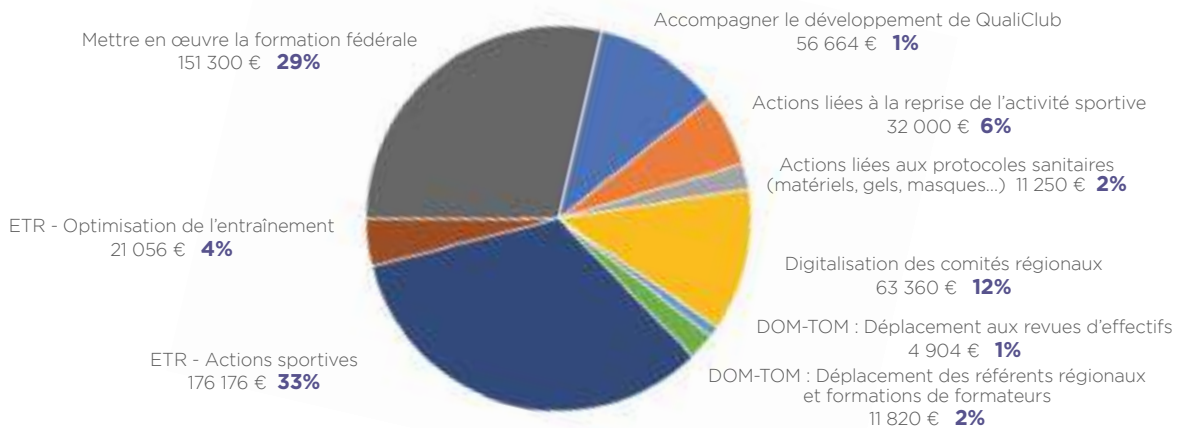
### Répartitions Projets Clubs



### Répartition Projets Comités Départementaux



### Répartition Projets Comités Régionaux



Ainsi, en 2021, 384 clubs, 69 comités départementaux et les 16 comités régionaux ont bénéficié d'un soutien total de 2 323 900 € pour mener leurs projets de développement.

# AXE 3 DISPOSITIF RÉGIONAL D'ACCESSION / CLUBS FORMATEURS / REVUES NATIONALES DES EFFECTIFS – REVUE D'EFFECTIFS RÉGIONALE DES JEUNES

XAVIER BAGUELIN ET KEVIN RABAUD

Les clubs formateurs sont maintenant bien identifiés comme acteurs du Parcours d'Accession Sportive (PAS). Ils sont à ce titre accompagnés pour se structurer grâce notamment au PSF, au suivi des responsables PAS et aux formations professionnelles continues proposées spécifiquement. Dans le respect des critères de reconnaissance, les clubs formateurs s'intègrent pleinement dans le PPF.

Leur mission principale réside dans le fait d'orienter les meilleurs gymnastes vers des pôles espoirs ou relève sur avis de la direction technique dans les disciplines qui en sont pourvus (GAM/GAF/TR/GR). Pour les autres disciplines, le club formateur supporte aujourd'hui l'ensemble des étapes de la formation des gymnastes. Leur importance est capitale au début de leur chemin vers le haut niveau. Tous les clubs doivent se sentir concernés par la performance. L'objectif est de mobiliser un maximum d'acteurs sur l'ensemble du territoire. Le maillage du territoire est essentiel pour ne manquer aucune pépite. Et le dispositif des clubs formateurs est un pilier de cette stratégie. La reconnaissance de la qualité de club formateur attribuée à une structure est une incitation à rayonner à son niveau. Les exigences sont posées. Les critères définis permettent de jalonner la montée en compétences. Pour chacun ou chaque structure, les attendus sont partagés :

- Les clubs formateurs doivent répondre à des critères établis consignés dans un guide,
- Les gymnastes doivent performer au regard des programmes nationaux et des tests,
- Les cadres et les juges doivent se référer aux contenus de formation diplômante ou continue.

La recherche de l'excellence, chacun à son niveau, doit permettre le progrès collectif.

Mais cela est conditionné par un bon positionnement de chaque structure du parcours de performance fédéral et par bonne articulation entre les structures. Le club formateur n'est pas isolé, il est pleinement intégré dans le dispositif régional d'accession (DRA). Il a l'obligation de participer aux actions mises en place au niveau régional.

Le projet de haut niveau du Comité Régional doit être rédigé. Le DRA en est l'illustration, il se décline par discipline. Il part du club jusqu'au Pôle Espoir ou relève en incluant pour les disciplines GAM et GAF les centres d'entraînement des clubs du TOP12. Le projet fédéral prévoit la création de Centres d'Excellence Gymnique pour les disciplines ne disposant pas de Top 12 afin de reconnaître un niveau supérieur de structuration du club au service du haut niveau. Les Comités Régionaux peuvent solliciter le cas échéant la Direction Technique Nationale pour finaliser la formalisation du DRA.

Dans un premier temps, les interventions des responsables PAS nationaux étaient priorisées sur l'accompagnement local. Si le lien direct avec les clubs doit être maintenu, il est nécessaire pour optimiser le fonctionnement de s'appuyer sur les responsables PAS régionaux afin de programmer des actions locales permettant de fédérer les acteurs au sein des DRA.

Des actions nationales (stages, formations, webinaires...) regroupant l'ensemble des entraîneurs avec ou sans leurs gymnastes sont aujourd'hui organisées pour gagner en efficience.

Les responsables régionaux en charge du pilotage des DRA doivent être les relais de la Direction Technique Nationale pour accompagner les clubs formateurs, contribuer à la rédaction d'un plan d'action régional prenant en compte les particularités locales (installations, ressources humaines, pôles, centre d'entraînement du top 12...) permettant de répondre aux orientations nationales. Le Grand Est, l'Aquitaine ou encore l'Île de France ont eu l'occasion de présenter leur organisation et leur projet lors du colloque des structures déconcentrées.

Les RERJ et les RNE servent aujourd'hui à la détection et l'évaluation des gymnastes identifiés dans le PAS. Ces revues permettent aussi de mesurer les dynamiques régionales. Le projet fédéral fait de leur valorisation et de leur médiatisation un objectif prioritaire. Il est déjà convenu qu'elles seront identifiées dans le calendrier des compétitions nationales afin de permettre aux clubs, comités départementaux et régionaux, de candidater pour l'organisation. Un cahier des charges est en cours de validation. Les modalités de leur médiatisation restent à définir mais les nouveaux outils fédéraux de communication seront en mesure d'ores et déjà de les mettre en lumière et de participer à la promotion de la gymnastique et des gymnastes.

Enfin, il est utile de préciser qu'afin de ne pas pénaliser les clubs formateurs en difficulté pendant la période Covid 19, les instances fédérales ont décidé de prolonger tous les statuts pour la saison 2022/2023. Une nouvelle campagne est parallèlement lancée pour les nouveaux clubs candidats.

## AXE 3 RENFORCEMENT DE L'ENCADREMENT NATIONAL

XAVIER BAGUELIN ET KEVIN RABAUD

L'absence de médailles lors des deux dernières olympiades fragilise la Fédération face aux institutions. Ces résultats la pénalisent aussi dans la concurrence médiatique face aux autres fédérations. Les Jeux Olympiques de 2024 se dérouleront à Paris. Le succès de nos représentants est attendu. Il est nécessaire. L'événement sera sans précédent, les effets le seront tout autant.

C'est pourquoi, il apparaissait nécessaire de conduire le changement. Pour l'activer plus rapidement, le recrutement d'experts internationaux dont les compétences étaient validées par les résultats est apparu comme une nécessité dans certaines disciplines. Ce choix présente plusieurs bénéfices : partager la culture de la gagne et capitaliser l'expérience des entraîneurs recrutés au service des cadres techniques. D'autres recrutements sont opérés au niveau national.

Pour la gymnastique rythmique, Anna Baranova et Sara Bayon, entraîneuses de l'Ensemble espagnol médaillé d'argent aux Jeux Olympiques de Rio en 2016, ont rejoint la Direction Technique Nationale en décembre 2020. Elles entraînent depuis cette date l'Ensemble France à l'INSEP. Les premiers résultats sont plus qu'encourageants. Une victoire historique en coupe du monde laisse entrevoir de belles perspectives.

Pour la gymnastique artistique masculine, Vitaly Marinitch, gymnaste russe illustre et entraîneur de l'équipe américaine, a pris la responsabilité du projet olympique

masculin depuis septembre 2021. Il est secondé sur le plan acrobatique par un expert mondialement reconnu : Valentin Potapenko. Les interventions de ce dernier s'inscriront dans la régularité dès 2023. Vitaly Marinitch encadrera le Centre de Préparation Olympique de l'INSEP avec ses assistants. Le recrutement de ces derniers est en cours de finalisation. Le regroupement des athlètes engagés dans la préparation olympique est programmé au 1<sup>er</sup> septembre 2022.

Pour le trampoline, David Martin, multiple médaillé mondial et continental, a complété l'équipe d'encadrement des équipes de France. Sa connaissance intime de la performance et son sens du contact permettront d'insister sur les détails qui font la différence dans les compétitions majeures.

D'autres mouvements au sein de la Direction Technique Nationale sont à attendre en fonction des mutations ou de la réussite au concours du professorat de sport. Par exemple, Océane Charoy, lauréate du concours, compte parmi les effectifs de la Direction Technique Nationale depuis septembre 2021. Son passé d'athlète de haut niveau en gymnastique rythmique ne sera pas négligé dans l'attribution de ses futures missions.

Il convient de se réjouir du renouvellement de l'encadrement par d'anciens sportifs de haut niveau qui souhaitent réinvestir leur expérience au service de la Fédération et des gymnastes.



# AXE 4 FORMATION CONTINUE POUR LES DIRIGEANTS ET LES TECHNICIENS

MALIKA MESRAR

Pour proposer des actions de formation, qu'elles soient professionnelles, fédérales ou continues, à l'ensemble des acteurs de la gymnastique, la FFGym s'appuie sur son organisme de formation : l'Institut National de Formation (INF/FFGym). Celui-ci a dû se conformer à la réglementation spécifique des organismes de formation en obtenant la certification qualité « QUALIOP1 » en novembre 2021. Outre l'affichage de la qualité des procédures de formation de la FFGym, cette certification permet aux stagiaires de prétendre aux différents financements de la formation.

Dans le cadre du développement des actions de formation continue auprès des acteurs de la FFGym, deux axes sont développés :

- La formation des dirigeants
- La formation des techniciens

L'action principale menée auprès des dirigeants se renouvelle chaque année avec la 17<sup>ème</sup> édition du Colloque Annuel du Management Associatif qui s'est déroulé à



Beaune en 2021. Près de 85 personnes, dont 50% de nouveaux participants, ont pu échanger sur la thématique de la fonction employeur dans une ambiance studieuse et conviviale. La FFGym souhaite continuer à accueillir de nouveaux et nombreux participants lors de la prochaine édition qui se déroulera à Mulhouse du 26 au 28 août 2022.

Les techniciens et entraîneurs ont, quant à eux, pu suivre des formations continues tout au long de la saison 2021-2022.

Ainsi, chaque collectif 2024-2028 a pu se voir proposer au moins une formation.

Pour les prochaines échéances, sont déjà programmés :

- Pour les collectifs 2024-2028 : près de 30 formations
- Pour l'ensemble des acteurs de la gymnastique :
  - » Un CLINIC'S « Innovation, Performance, Acrobatie » en septembre 2022,
  - » Une formation spécifique sur la communication vidéo et les transmédias (1<sup>ère</sup> session en mai 2022),
  - » Une Formation AER, GR et gym+.

Pour la première fois, la FFGym a accueilli en 2022 une Académie FIG Parkour du 2 au 6 mai à Evry-Courcouronnes (Ile de France).

Les juges n'ont pas été oubliés ; au-delà du traditionnel colloque annuel des juges par discipline, un travail spécifique de préparation et de formation a été proposé aux juges de niveau 5 et aux juges de niveau 4 postulant à l'international.

Ce travail préalable a permis de présenter 86 candidats à l'examen de juge international.

Enfin, depuis deux ans, la FFGym a développé des actions de formation et d'information à distance avec la mise en place de webinaires ; l'enjeu étant :

- de maintenir la communication et de préserver le lien avec les différents acteurs FFGym,
- de mettre à jour, développer des connaissances et des compétences,
- de permettre à chacun de s'adapter au quotidien.

Les premiers ont eu lieu durant le confinement :

- 7 et 14 avril 2021 : les mesures d'aide économique d'urgence en direction des clubs (2 sessions)
- 21 avril 2021 : les incidences juridiques et assurantielles de la crise sanitaire sur l'activité des clubs
- 28 avril 2021 : l'adaptation de l'activité des clubs aux nouvelles contraintes sanitaires

Cette modalité de formation/information devrait tendre à se développer dans les prochaines années.

## AXE 4 RÉSULTATS DE L'ÉTUDE EMPLOI

MALIKA MESRAR

Lancée lors du premier trimestre 2021, la 3<sup>ème</sup> enquête sur l'emploi dans le monde de la gymnastique, en collaboration avec le Centre de Droit et d'Economie du Sport de Limoges, avait pour objectifs :

- d'évaluer la situation actuelle des structures en termes d'emploi et de formation,
- d'établir un focus sur les ressources humaines disponibles et d'interroger les parcours individuels grâce au suivi de cohorte des titulaires des diplômes CQP, Coach gym+ et DESJEPS,
- de réaliser une analyse prospective en matière d'emploi et de formation pour contribuer à la professionnalisation des organisations fédérales.

Les résultats de cette étude riche d'enseignements ont été communiqués auprès des structures déconcentrées et des clubs sous la forme d'un flyer reprenant les chiffres clés et auprès des structures ayant répondu à l'enquête sous la forme d'une note synthétique.

Le suivi de cohorte du CQP devrait permettre de renouveler le CQP animateur des activités gymniques.

Ces résultats permettent de définir les priorités d'action en lien avec le projet fédéral. Les premières actions s'orientent vers :

- le renouvellement du CQP animateur des activités gymniques,
- une meilleure lisibilité des formations dans la gymnastique,
- une nouvelle offre de formation,
- une meilleure compréhension des mobilités et parcours de l'encadrement,
- la promotion des métiers de la gymnastique.

## AXE 4 ACADÉMIE FFGYM

MALIKA MESRAR

Le projet Synergym 2024 prévoit de construire une académie en faveur de la gymnastique. En effet les métiers ou fonctions très spécifiques sont ignorés par les formations classiques (élu international, juge international, entraîneur haute performance) qui mobilisent souvent de très petits effectifs.

Chemin faisant, la réflexion engagée pourrait nous entraîner vers une Académie plus globale intégrant formation classique, formation professionnelle continue habituellement dévolue à l'INF et formation spécifique.

## AXE 4 PLAN NUMÉRIQUE

PASCAL JOURDAN

La saison 2021-2022 aura été marquée par la montée en charge des logiciels de gestion des compétitions : EngagGym, OrdoGym, ScoreGym, DjGym et DirectGym.



Elle s'est accompagnée inévitablement de difficultés techniques qui ont pu être surmontées grâce à la mobilisation des structures déconcentrées pour former les comités d'organisation, mais aussi du service informatique et de la direction technique nationale pour apporter toute l'assistance nécessaire au fonctionnement de ces nouveaux outils.

**Le plan numérique 2021-2024 a démarré.**

Cette saison de transition a permis de préparer les nouveaux outils qui seront mis à disposition des acteurs fédéraux au 4<sup>ème</sup> trimestre 2022 :

- **JugeGym** avec trois fonctions principales : EngaJuge pour les juges et responsables des juges, OrdoJuge pour les organigrammes de juges et E-Carnet de Juge : site internet d'accès au carnet de juge.
- **gym+licencié** pour poursuivre sa pratique de club et accentuer la régularité de pratique.
- **ImaGym** : le fil rouge de l'ensemble de ces projets est l'image. Elle doit devenir l'outil pédagogique incontournable pour l'entraînement, la formation, le jugement. Une suite logicielle très riche proposant des fonctionnalités de stockage, d'encodage, et de diffusion est en cours de choix.
- **Enfin, pour les entraîneurs** des structures du PPF, de nouveaux outils sont disponibles pour faire évoluer le modèle d'entraînement en cours en y ajoutant une composante scientifique. Deux axes stratégiques seront privilégiés : la détection et le suivi des athlètes.

# AXE 5 L'OPÉRATION GYM VERTE

JAMES BLATEAU

Initiée par la Commission Environnement et Développement Durable, la journée du développement durable, prévue le 2 juillet 2022, sera lancée autour de l'Opération Gym Verte.

Cette journée sera l'occasion de mobiliser les acteurs de la gymnastique autour de quatre actions :

1. Prendre soin du lieu de pratique (ranger et nettoyer le gymnase ainsi que son environnement, classer et archiver les dossiers)
2. Collecter les vêtements oubliés au club (rassembler, laver, plier les vêtements récents et en bon état)
3. Attribuer les vêtements récupérés (les orienter vers des départements ou un groupement caritatif identifiés par la FFGym)
4. Réduire les dépenses énergétiques des serveurs mondiaux (effacer les documents inutiles (mails/vidéos des smartphones et ordinateurs)

La participation à cette journée sera valorisée au travers d'un concours photos.

Trois catégories de photos peuvent être envoyées :

- Catégorie 1 : un avant/après (photos avant et après pour se rendre compte du changement) ;
- Catégorie 2 : les acteurs (photos montrant le nombre et le profil des participants) ;
- Catégorie 3 : la volumétrie de la collecte (photos montrant les vêtements récoltés et les dons effectués)

Le jury, constitué de membres de la Commission Nationale Environnement et Développement Durable, de référents et de partenaires comme l'ANDES, décernera des récompenses. Les vainqueurs recevront des places pour les Nouveaux Internationaux de France 2022 et un reportage vidéo tourné au sein du club gagnant sera diffusé dans le Gym Mag.



Placée sous le signe de la convivialité, la Commission compte sur une participation nombreuse lors de cette journée.





2023  
2024  
2025

## 6. RAPPORT FINANCIER



# a. RAPPORT DE GESTION DU TRÉSORIER

## PASCAL JOURDAN

Ce budget a été voté par l'assemblée générale du 21 novembre 2020.

Sa construction fut difficile, tant la situation était inédite et imprévisible, générant beaucoup d'incertitudes sur l'activité fédérale.

En 2021, la pandémie a perduré avec ses mesures de protection sanitaire : mise en place d'un couvre-feu national à partir de janvier 2021, instauration d'une nouvelle période de confinement régionale puis nationale, sans oublier le passe sanitaire pour les plus de 12 ans.

La conséquence immédiate fut la perte de 23% de licenciés au 31 août 2021 avec ses conséquences financières.

Il fallut donc adapter ce budget.

La réduction des charges, associée au soutien financier exceptionnel de l'Etat pour faire face au Covid 19, ont permis d'initier le projet fédéral sans avoir recours au déficit budgétaire.

### ACTIVITÉ ET RÉSULTATS

Le résultat comptable au 31 décembre 2021 fait apparaître un excédent de 1 187 299 € contre un excédent de 1 330 853 € en 2020.

Le résultat d'exploitation s'élève ainsi à 1 069 322 € au 31 décembre 2021 contre 1 938 049 € au 31 décembre 2020, il a donc baissé de 44%

Les produits d'exploitation s'élèvent à 12 926 457 € soit une augmentation de 4,7% par rapport à 2020.

Le produit des licences et des affiliations baisse de 9,1%. L'analyse comparative du nombre de licences enregistrées entre 2019 et 2021 conclut à une perte financière de 1 500 000 € malgré une reprise de la croissance constatée au 31 décembre 2021.

Cette baisse est compensée principalement par :

- Les aides publiques mises en place par l'Etat pour faire face aux conséquences économiques de la crise liée au coronavirus pour un montant de 588 500 €. Il s'agit du plan de relance, du fonds de compensation licence et des aides au paiement des charges sociales.
- Une reprise de fonds dédiés pour un montant de 591 000 €. Ces fonds dédiés correspondent au soutien financier de l'ANS pour des actions sportives ajournées en 2020 et réalisées en 2021.
- Une reprise de dépréciation de créances pour un montant de 382 000 €.
- Des soutiens financiers supplémentaires divers pour un montant de 469 000 €.

Les charges d'exploitation s'élèvent à 11 857 134 € soit une augmentation de 14% par rapport à 2020. Cette

hausse traduit une reprise partielle de l'activité fédérale marquée principalement par l'augmentation des frais de déplacement et d'hébergement pour un montant de 856 000 €. Mais nous n'avons pas encore retrouvé le niveau d'activité de 2019.

Les autres variations significatives sont :

- L'augmentation de l'assurance liée à la licence pour un montant de 233 000 €. Cette hausse s'explique par l'augmentation unitaire du tarif de l'assurance de 2,20 € à compter du 1<sup>er</sup> septembre. Cette augmentation n'a pas été répercutée entièrement sur les licenciés : 1 € a été pris en charge par la Fédération soit un coût sur la saison de 280 000 € et 0,20 € par le cabinet Gomis - Garrigues soit un coût sur la saison de 56 000 €.
- Une augmentation de la dotation aux amortissements de 20% pour un montant total de 851 000 € qui est la résultante de la poursuite du plan numérique mais aussi du maintien en état du patrimoine fédéral.
- Une baisse globale des charges de personnel due aux allègements de charges sociales (339 000 €) et à la vacance de certains postes.

Le résultat financier s'élève à - 7 352 €. Pour la deuxième année, nous constatons l'absence de reversement de dividendes de notre agence de voyage SVIF (Sport Voyages International Fédération).

Le résultat exceptionnel s'élève à 125 329 €. Les produits exceptionnels proviennent principalement d'une participation exceptionnelle aux résultats d'Allianz pour 43 000 €, et d'un reversement pour trop payé de la taxe sur les salaires.

Le bilan analytique de l'exercice est l'illustration financière de l'activité fédérale en 2022 : une reprise partielle des activités tout en mettant en œuvre le projet fédéral.



Pour rappel, les objectifs de ce budget étaient :

- initier le projet olympique « Paris 2024 » pour ce qui concerne la haute-performance et en particulier l'encadrement des équipes de France ;
- terminer et consolider les projets initiés sur le cycle 2017-2020 (Parkour, Club de demain, Gym Santé).

Le projet olympique « Paris 2024 » est initié :

- l'aide aux pôles est renforcée : +12% par rapport à 2019 ;
- le soutien financier aux gymnastes est renforcé également : +7% par rapport à 2019 ;
- l'encadrement technique de la haute-performance est en place ; le budget consacré à cet encadrement en 2021 est de 300 000 €.

Le budget consacré au développement des activités gymniques a permis :

- de terminer le projet gym+ ;
- d'initier sur le territoire le déploiement du Parkour.

En conclusion, l'excédent budgétaire s'explique par :

- une baisse des charges liée à la réduction d'activité en raison du Covid 19,
- des aides exceptionnelles de l'Etat : la part de subventions publiques passe de 15% à 24% des produits.

Dans un contexte de crise sanitaire générant des difficultés économiques et sociales importantes, ce budget a permis d'initier la mise en œuvre du projet fédéral tout en soutenant nos clubs et nos licenciés pour amortir l'augmentation du tarif de la licence.

## ANALYSE DU BILAN

Pour rappel, le bilan permet d'avoir une vision financière globale de la Fédération et de mieux comprendre son patrimoine.

Le bilan total s'élève à 13 199 505 € et nos fonds propres à 9 529 748 €. La hausse est imputable au résultat positif de l'exercice.

## BILAN ACTIF

Les investissements sont de 433 000 € sur l'exercice 2021 dont 224 000 € d'activation d'immobilisations en cours au 31 décembre 2020.

S'agissant des immobilisations incorporelles, il s'agit d'acquisitions liées à la mise en place du plan numérique 2021-2024 pour un montant total de 359 000 €.

La Fédération a réalisé aussi des acquisitions d'immobilisations corporelles à hauteur de 74 000 € en 2021. Elles concernent principalement des travaux d'aménagement à hauteur de 32 000 € et l'achat de matériel informatique pour 22 000 €.

Les créances de la Fédération s'élèvent à 1 100 951 € et concernent en majorité les comités régionaux (740 000 €) à la suite des facturations des licences 2021/2022. Une partie de ces créances est dépréciée pour un montant total de 45 000 € en raison des difficultés financières rencontrées par certains partenaires et du risque lié au recouvrement.

Les autres créances s'élèvent à 478 330 € et correspondent principalement à des subventions à recevoir, des produits fiscaux à recevoir et des acomptes versés pour travaux.

La trésorerie nette à la clôture s'élève à 7 173 000 € au 31 décembre 2021 contre 6 479 000 € au 31 décembre 2020. La trésorerie s'est améliorée de 694 000 € à la clôture 2020.

Les charges constatées d'avance s'élèvent à 479 000 € au 31 décembre 2021. Elles correspondent à des charges d'exploitation de la Fédération.

## BILAN PASSIF

Je vous propose de faire un zoom sur les réserves intitulées au passif « Réserves pour projet de l'entité » et « Autres réserves » pour un montant de 6 123 000 €.

Dans ces réserves, nous trouvons les réserves que la gouvernance actuelle a fait voter depuis 2016 pour un montant de 3 295 000 €. Comme déjà expliqué, ces réserves vont permettre de financer le déficit budgétaire jusqu'en 2024. Elles feront l'objet de reprises successives de 2023 à 2025.

Il reste les réserves suivantes, antérieures à 2013 et pour lesquelles nous n'avons pas retrouvé de résolution à l'exception d'une seule :

FONDS DE DOTATION	37 061,18 €
RÉSERVE DE PRÉVOYANCE	941 656,31 €
PROVISION SOLIDARITÉ	198 772,50 €
AUTRES RÉSERVES	35 441,20 €
INVESTISSEMENT HÉBERG CTRE HN	167 693,92 €
INVESTIS AGRANDIS FÉDÉRATION	762 245,09 €
MATÉRIEL INFORMATIQUE	152 449,02 €
PROJET PLAN DE DÉVELOPPEMENT	533 571,56 €
RÉSERVE DE PRÉVOYANCE	941 656,31 €
PROVISION SOLIDARITÉ	198 772,50 €

Nous proposons de conserver les trois premières réserves en l'état :

- Le fonds de dotation qui correspond au fonds associatif
- La réserve de prévoyance peut être analysée comme une réserve pour fonds de roulement. C'est une typologie de réserves que nous retrouvons dans un certain nombre d'associations, laquelle permet de faire face à des à-coups de trésorerie.
- La provision de solidarité a fait l'objet d'une résolution votée en 2005 pour créer une « provision de solidarité et y affecter le produit de la cotisation de solidarité versée par chaque licencié lors de la saison 2002/2004 pour un montant de 198 772,50 » correspondant à 0,85€ x 233 850.

Pour les autres réserves, pour lesquelles nous ne retrouvons pas de résolutions soumises au vote de l'Assemblée générale et qui sont déconnectées du projet fédéral, nous vous proposons la résolution n° 3 en lien avec le projet d'acquisition de nouveaux locaux.

En 2021, il apparaît une subvention d'investissement de 55 000 € obtenue dans le cadre du plan de relance pour la digitalisation des fédérations.

Les fonds dédiés pour un montant de 171 100 € concernent des subventions reçues de l'ANS pour l'exécution de projets pluriannuels. Le détail est fourni au paragraphe 4.2.4 de l'annexe aux comptes.

En 2018, la Fédération a souscrit un emprunt de 1 000 000 € afin de financer son nouveau système d'information et les travaux du 1<sup>er</sup> étage. Le capital restant dû s'élève à 454 000 €.

Les dettes fournisseurs et comptes rattachés s'élèvent à 1 020 000 € en 2021 contre 1 615 000 € en 2020. Ces dettes concernent divers fournisseurs de la Fédération.

Les dettes fiscales et sociales s'élèvent à 630 000 € au 31 décembre 2020 contre 769 000 € en 2020. Elles correspondent principalement à la provision pour congés payés pour un montant de 428 000 € et aux différentes dettes auprès des organismes sociaux.

Les produits constatés d'avance s'élèvent à 1 245 000 € et concernent essentiellement les produits de licences, d'affiliations et d'assurance concernant la saison 2021/2022 à comptabiliser sur 2022.

### **PERSPECTIVES D'AVENIR ET ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE DES COMPTES.**

Pour rappel, pour atténuer les effets de la crise sanitaire sur la baisse du nombre de licenciés et donc des produits financiers associés d'une part, ne pas compromettre nos objectifs en matière de haute performance mais aussi soutenir la croissance retrouvée en 2022 d'autre part, nous avons décidé une politique de déficit budgétaire maîtrisé jusqu'en 2024. Ce sera le cas pour le budget 2022 qui ne pourra pas bénéficier des aides exceptionnelles de l'Etat.

Ces déficits seront financés par la reprise des réserves votées depuis 2016. C'est la raison pour laquelle nous vous proposons la résolution n°2 pour affecter une partie de l'excédent 2021 à ces réserves.

Le retour aux 325 000 licences à l'horizon 2024-2025 nous permettra de retrouver l'équilibre financier.

Ensemble, ne subissons pas la crise comme une pression qui paralyse, mais comme un aiguillon qui stimule.



## b. BILAN ET COMPTE DE RESULTAT



### I. BILAN

Actif		Au 31/12/2021			Au 31/12/2020	
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net		
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement				
		Frais de recherche et développement				
		Donations temporaires d'usufruit				
		Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires <sup>(1)</sup>	3 842 505	2 441 771	1 400 734	1 784 931
		Immobilisations incorporelles en cours	217 852		217 852	87 411
	Avances et acomptes					
	<b>TOTAL</b>	<b>4 060 358</b>	<b>2 441 771</b>	<b>1 618 587</b>	<b>1 872 343</b>	
	Immobilisations corporelles	Terrains	237 473		237 473	237 473
		Constructions	3 249 114	1 491 562	1 757 551	1 870 254
		Inst. techniques, mat.out.industriels	1 076 656	788 419	288 237	344 673
Immobilisations corporelles en cours					27 685	
Avances et acomptes						
<b>TOTAL</b>	<b>4 563 244</b>	<b>2 279 982</b>	<b>2 283 262</b>	<b>2 480 086</b>		
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés						
Immobilisations financières <sup>(2)</sup>	Participations et créances rattachées	Participations et créances rattachées	36 175	7 470	28 705	28 705
		Autres titres immobilisés				
		Prêts	63 200		63 200	63 200
		Autres	19 654		19 654	13 815
		<b>TOTAL</b>	<b>119 029</b>	<b>7 470</b>	<b>111 559</b>	<b>105 721</b>
<b>Total I</b>	<b>8 742 633</b>	<b>4 729 223</b>	<b>4 013 409</b>	<b>4 458 151</b>		
Actif circulant	Stocks et en cours					
	Créances <sup>(3)</sup>	Créances clients, usagers et comptes rattachés	1 100 951	45 272	1 055 678	962 149
		Créances reçues par legs ou donations				
		Autres	478 330		478 330	1 523 128
		<b>TOTAL</b>	<b>1 579 281</b>	<b>45 272</b>	<b>1 534 009</b>	<b>2 485 278</b>
	Divers	Valeurs mobilières de placement	1 850 000		1 850 000	1 850 000
		Instruments de trésorerie				
Disponibilités		5 322 618		5 322 618	4 629 209	
Charges constatées d'avance <sup>(4)</sup>		479 468		479 468	456 779	
<b>Total II</b>	<b>9 231 368</b>	<b>45 272</b>	<b>9 186 096</b>	<b>9 421 267</b>		
Frais d'émission des emprunts	III					
Primes de remboursement des emprunts	IV					
Ecart de conversion Actif	V					
<b>TOTAL DE L'ACTIF (I+II+III+IV+V)</b>		<b>17 974 001</b>	<b>4 774 496</b>	<b>13 199 505</b>	<b>13 879 419</b>	
Renvois	(1) Dont droit au bail (2) Part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières (3) et (4) Dont à plus d'un an (brut)					



## I. BILAN

<b>Passif</b>		Au 31/12/2021	Au 31/12/2020
<b>Fonds propres</b>	<b>Fonds propres sans droit de reprise</b>		
	Fonds propres statutaires	146 601	146 601
	Fonds propres complémentaires		
	<b>Fonds propres avec droit de reprise</b>		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Écarts de réévaluation		
	<b>Réserves</b>		
	Réserves statutaires ou contractuelles	3 761 400	2 431 400
	Réserves pour projet de l'entité	2 362 489	2 362 489
Autres			
Report à nouveau	2 071 956	2 071 102	
<b>Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)</b>	<b>1 187 299</b>	<b>1 330 853</b>	
<b>Situation nette (sous-total)</b>	<b>9 529 748</b>	<b>8 342 449</b>	
	Fonds propres consommables		
	Subventions d'investissement	55 000	
	Provisions réglementées		
<b>Total I</b>		<b>9 584 748</b>	<b>8 342 449</b>
<b>Autres fonds propres</b>	Montant des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
<b>Total I bis</b>			
<b>Fonds dédiés</b>	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés	171 104	616 929
<b>Total II</b>		<b>171 104</b>	<b>616 929</b>
<b>Provisions</b>	Provisions pour risques	78 300	15 500
	Provisions pour charges		
<b>Total III</b>		<b>78 300</b>	<b>15 500</b>
<b>Dettes</b>	Emprunts obligataires et assimilés		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit <sup>(1)</sup>	454 641	654 256
	Emprunts et dettes financières diverses <sup>(2)</sup>	5 892	5 284
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 019 978	1 615 270
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	630 270	768 720
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	9 349	7 664
	Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	1 245 220	1 853 344	
<b>Total IV</b>		<b>3 365 353</b>	<b>4 904 540</b>
	Écart de conversion Passif V		
<b>TOTAL DU PASSIF (I+I bis+II+III+IV+V)</b>		<b>13 199 505</b>	<b>13 879 419</b>
<b>Renvois</b>	(1) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
	(2) Dont emprunts participatifs		



## II. COMPTE DE RÉSULTAT

		Du 01/01/2021 Au 31/12/2021	Du 01/01/2020 Au 31/12/2020
		12 mois	12 mois
Produits d'exploitation	Cotisations	6 458 169	7 105 142
	Ventes de biens et services		
	Ventes de biens	61 457	
	<i>dont ventes de dons en nature</i>		
	Ventes de prestations de service	862 318	912 057
	<i>dont parrainages</i>	389 186	323 363
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	3 072 534	3 155 196
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels		
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	570 451	73 227
Utilisations des fonds dédiés	591 777		
Autres produits	1 309 749	1 095 297	
	<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION I</b>	<b>12 926 457</b>	<b>12 340 920</b>
Charges d'exploitation	Achats de marchandises		
	Variation de stocks		
	Autres achats et charges externes (1)	5 786 809	4 057 078
	Aides financières	1 474 720	1 254 676
	Impôts, taxes et versements assimilés	349 865	289 128
	Salaires et traitements	2 382 802	2 319 002
	Charges sociales	592 080	803 598
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations	851 299	708 359
	Dotations aux provisions	98 277	378 224
	Reports en fonds dédiés	145 951	591 777
	Autres charges	175 326	1 025
	<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION II</b>	<b>11 857 134</b>	<b>10 402 871</b>
1. Résultat d'exploitation (I-II)		<b>1 069 322</b>	<b>1 938 049</b>



## II. COMPTE DE RÉSULTAT

		Du 01/01/2021 Au 31/12/2021	Du 01/01/2020 Au 31/12/2020
		12 mois	12 mois
Produits financiers	De participations		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	787	1 026
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		1 230
	Différences positives de change	37	2 554
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	2 274	2 294
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS III</b>		<b>3 098</b>	<b>7 105</b>
Charges financières	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées	9 899	10 034
	Différences négatives de change	551	11
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES IV</b>		<b>10 451</b>	<b>10 046</b>
<b>2. Résultat financier (III-IV)</b>		<b>-7 352</b>	<b>-2 940</b>
<b>3. Résultat courant avant impôt (I-II+III-IV)</b>		<b>1 061 970</b>	<b>1 935 108</b>
Produits exceptionnels	Sur opérations de gestion	139 311	290 521
	Sur opérations en capital		5 792
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS V</b>		<b>139 311</b>	<b>296 313</b>
Charges exceptionnelles	Sur opérations de gestion	13 926	899 123
	Sur opérations en capital	55	
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES VI</b>		<b>13 982</b>	<b>899 123</b>
<b>4. Résultat exceptionnel (V-VI)</b>		<b>125 329</b>	<b>-602 810</b>
Participation des salariés aux résultats		VII	
Impôts sur les bénéfices		VIII	1 445
<b>Total des produits (I + III + V)</b>		<b>13 068 866</b>	<b>12 644 339</b>
<b>Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)</b>		<b>11 881 567</b>	<b>11 313 485</b>
<b>EXCÉDENT OU DÉFICIT</b>		<b>1 187 299</b>	<b>1 330 853</b>
<b>Évaluation des contributions volontaires en nature</b>			
<b>Contributions volontaires en nature</b>			
Dons en nature			
Prestations en nature		5 331 075	5 377 377
Bénévolat			
<b>Total</b>		<b>5 331 075</b>	<b>5 377 377</b>
<b>Charges des contributions volontaires en nature</b>			
Secours en nature			
Mises à disposition gratuite de biens			
Prestations en nature		5 331 075	5 377 377
Personnel bénévole			
<b>Total</b>		<b>5 331 075</b>	<b>5 377 377</b>



# c. RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

BRUNO ROUILLÉ – ORCOM

Rapports du Commissaire aux comptes

**orcom**

*FEDERATION FRAN AISE DE GYMNASIQUE*  
social : 7 TER COUR DES PETITES ECURIES

---

## RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale nous avons effectué  
FEDERATION FRAN AISE DE GYMNASIQUE relatifs à l'exercice  
oints au présent rapport

Nous certifions que les comptes des règles et principes comptables français  
réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat de l'exercice écoulé ainsi  
que de la situation financière et du patrimoine de FEDERATION FRAN AISE DE GYMNASIQUE

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.  
estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont  
Responsabilités du aux comptes relatives à l'audit des comptes

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d  
code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur  
émission de notre rapport.

### Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID 19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions de du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les selon notre jugement professionnel, l'audit des comptes

le contexte de crise sanitaire liée à la COVID 19, la Fédération avait été contrainte et des actions financés en partie par des subventions. Des fonds dédiés avaient été dotés à cette occasion. Les projets en question ont pu être menés en 2021 et ont fait l'objet de reprises de fonds dédiés. Nous nous sommes assurés du traitement comptable de ces

ous nous sommes assurés du traitement comptable des aides et exonérations dont a Fédération au titre de la crise sanitaire liée à la COVID

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et formation de notre opinion Nous n'exprimons pas

### Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du bureau et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés l'Assemblée Générale.

### Responsabilités de la direction personnes constituant le gouvernement d'entreprise

présentant une image fidèle règles et principes comptables français de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement d ne comportant pas d'anomalies significatives, ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des d'évaluer la capacité à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces co , le cas échéant, les informations nécessaires s à la continuité d'exploitation et d'appliquer comptable de continuité d'exploitation, sauf ou de cesser son

ont été arrêtés par le comité directeur.

### Responsabilités commissaire aux comptes relatives à l'audit des

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est l'assurance raisonnable que les pris dans leur ensemble ne comportent pas

d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel systématiquement anomalie significative. Les anomalies peuvent résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des prennent en se fondant sur ceux

Comme précisé par 1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit à ces risques, et recueille des éléments et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, certifie avec réserve ou un refus de certifier ;
- la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 4 avril 2022

Le Commissaire aux comptes  
ORCOM AUDIT

Bruno ROUILLE

Associé

# d. RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

BRUNO ROUILLÉ – ORCOM

AVRIL 2021

Rapports du Commissaire aux comptes

**ORCOM**

**FEDERATION FRANÇAISE DE GYMNASTIQUE**  
**Siège social : 7 TER COUR DES PETITES ECURIES**  
**75010 PARIS**

**784 405 839 00043**

\*\*\*\*\*

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

**REUNION DE L'ORGANE DELIBERANT RELATIVE A L'APPROBATION DES COMPTES**  
**DE L'EXERCICE CLOS 31/12/2020**

Aux membres,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

**Conventions passées au cours de l'exercice écoulé**

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce et à l'article L. 242 C du code général des impôts.

Fait à Paris, le 13 Avril 2021

Le Commissaire aux comptes  
ORCOM AUDIT

Bruno ROUILLÉ  
Associé

## e. BUDGET PRÉVISIONNEL 2023

PRODUITS	2017 réalisé	2018 réalisé	2019 réalisé	2020 réalisé	2021 voté	2021 réalisé	2022 voté	2023 proposé
<b>Ressources propres</b>	<b>8 304 463,00</b>	<b>8 315 590,00</b>	<b>8 546 178,00</b>	<b>7 636 855,00</b>	<b>8 905 200,00</b>	<b>7 121 741,00</b>	<b>8 199 000,00</b>	<b>8 420 000,00</b>
Licences	6 698 076,00	7 013 000,00	7 282 935,00	6 875 596,00	7 715 000,00	6 235 000,00	6 990 000,00	7 560 000,00
Affiliations	220 850,00	223 500,00	231 520,00	229 547,00	231 200,00	223 000,00	224 000,00	230 000,00
Publications (Gym Mag)	18 335,00	17 600,00	10 400,00	11 063,00	10 000,00	4 286,00	0,00	
Droits d'engagements finales nationales	185 923,00	213 700,00	201 509,00	18 034,00	210 000,00	36 886,00	210 000,00	210 000,00
Participation aux grands événements hors France	0,00	282 000,00	201 177,00	61 136,00	230 000,00	124 088,00	280 000,00	210 000,00
Inscriptions formations fédérales et professionnelles	0,00	0,00	3 050,00	2 182,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits de mutation, pénalités, amendes	9 984,00	13 000,00	9 328,00	12 650,00	9 000,00	12 800,00	10 000,00	10 000,00
Autres produits	621 142,00	552 790,00	606 259,00	426 647,00	500 000,00	485 681,00	485 000,00	200 000,00
Quote-part zones	550 153,00							
<b>Assurances</b>	<b>1 072 036,00</b>	<b>1 135 000,00</b>	<b>1 162 739,00</b>	<b>1 053 107,00</b>	<b>1 455 000,00</b>	<b>1 193 260,00</b>	<b>1 554 000,00</b>	<b>1 600 000,00</b>
<b>Partenariats (hors grands événements)</b>	<b>861 210,00</b>	<b>959 600,00</b>	<b>1 296 074,00</b>	<b>611 533,00</b>	<b>800 000,00</b>	<b>430 493,00</b>	<b>785 000,00</b>	<b>800 000,00</b>
Partenariats commerciaux	268 193,00	302 000,00	606 914,00	557 535,00	150 000,00	169 863,00	135 000,00	150 000,00
Publicités	1 968,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Partenariats en nature et prestations	591 049,00	657 600,00	687 160,00	53 998,00	650 000,00	260 630,00	650 000,00	650 000,00
<b>Subventions</b>	<b>2 307 460,00</b>	<b>2 141 280,00</b>	<b>2 309 500,00</b>	<b>2 181 287,00</b>	<b>2 115 000,00</b>	<b>3 059 894,00</b>	<b>2 077 000,00</b>	<b>2 501 000,00</b>
Contrats ANS	2 274 964,00	2 026 580,00	2 223 000,00	2 180 000,00	2 045 000,00	2 645 331,00	2 072 000,00	2 410 000,00
Emplois aidés	18 496,00	4 000,00		0,00	0,00	19 330,00	0,00	16 000,00
Autres aides		90 000,00	65 000,00	0,00	60 000,00	375 900,00	0,00	60 000,00
CNOSF (International et équipement)	14 000,00	20 700,00	21 500,00	1 287,00	10 000,00	19 333,00	5 000,00	15 000,00
<b>Maison des Sports</b>	<b>170 852,00</b>	<b>165 500,00</b>	<b>181 032,00</b>	<b>173 430,00</b>	<b>170 000,00</b>	<b>190 810,00</b>	<b>170 000,00</b>	<b>213 000,00</b>
<b>Produits financiers</b>	<b>11 524,00</b>	<b>12 300,00</b>	<b>12 832,00</b>	<b>7 105,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 100,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Produits exceptionnels</b>	<b>11 330,00</b>	<b>77 500,00</b>	<b>41 549,00</b>	<b>8 144,00</b>	<b>0,00</b>	<b>95 800,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Reprises de provisions et fonds dédiés</b>	<b>282 640,00</b>	<b>0,00</b>	<b>614,00</b>	<b>3 116,00</b>	<b>472 000,00</b>	<b>973 731,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des produits hors événementiel (1)</b>	<b>13 021 515,00</b>	<b>12 806 770,00</b>	<b>13 550 518,00</b>	<b>11 674 577,00</b>	<b>13 917 200,00</b>	<b>13 068 829,00</b>	<b>12 785 000,00</b>	<b>13 534 000,00</b>
<b>Événementiel international organisé en France (2)</b>	<b>702 825,00</b>	<b>851 580,00</b>	<b>1 004 088,00</b>	<b>969 763,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>830 000,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total Produits Internationaux de France</b>	<b>702 825,00</b>	<b>851 580,00</b>	<b>828 856,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>830 000,00</b>	<b>0,00</b>
Événementiel international organisé en France	702 825,00	655 000,00	484 168,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		115 000,00						
Partenariats commerciaux		86 000,00	122 327,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Partenariats en nature et prestations		110 580,00	107 361,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total Produits autres événements &amp; "150 ans FFG"</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>175 232,00</b>	<b>969 763,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Événementiel international organisé en France			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Partenariats commerciaux			175 232,00					
Partenariats en nature et prestations								
<b>Total général des produits (1+2)</b>	<b>13 724 340,00</b>	<b>13 658 350,00</b>	<b>14 554 606,00</b>	<b>12 644 340,00</b>	<b>13 917 200,00</b>	<b>13 068 829,00</b>	<b>13 615 000,00</b>	<b>13 534 000,00</b>

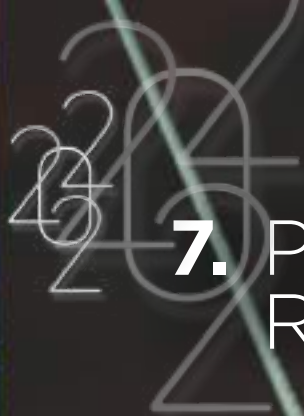
Proposé à l'Assemblée Générale 2022 et validé par le comité directeur du 2 Avril 2022

CHARGES	2017	2018	2019	2020	2021	2021	2022	2023
	réalisé	réalisé	réalisé	réalisé	voté	réalisé	voté	proposé
<b>Administration</b>	<b>1 729 932,00</b>	<b>1 490 550,00</b>	<b>1 518 808,00</b>	<b>1 118 444,00</b>	<b>1 490 000,00</b>	<b>1 373 620,00</b>	<b>1 505 000,00</b>	<b>1 620 000,00</b>
Fonctionnement institutionnel	514 428,00	517 050,00	579 322,00	417 849,00	550 000,00	465 240,00	555 000,00	590 000,00
Services généraux	416 990,00	406 500,00	288 521,00	247 972,00	290 000,00	252 320,00	270 000,00	250 000,00
Communication, promotion et système d'information	798 514,00	567 000,00	650 965,00	452 623,00	650 000,00	656 060,00	680 000,00	780 000,00
<b>Assurances</b>	<b>1 094 903,00</b>	<b>1 169 000,00</b>	<b>1 162 749,00</b>	<b>1 053 107,00</b>	<b>1 457 000,00</b>	<b>1 269 600,00</b>	<b>1 754 500,00</b>	<b>1 600 000,00</b>
<b>Activités gymniques</b>	<b>5 460 845,00</b>	<b>5 358 970,00</b>	<b>5 442 698,00</b>	<b>3 176 996,00</b>	<b>5 600 000,00</b>	<b>4 725 550,00</b>	<b>5 550 000,00</b>	<b>6 215 000,00</b>
Développement du sport de haut-niveau	3 405 701,00	3 372 900,00	3 695 209,00	2 075 143,00	3 590 000,00	3 491 130,00	3 390 000,00	4 110 000,00
Promotion du sport pour le plus grand nombre	1 405 320,00	1 078 470,00	952 843,00	335 632,00	1 080 000,00	524 079,00	1 115 000,00	1 030 000,00
Formation de l'encadrement	264 393,00	171 500,00	102 427,00	66 857,00	210 000,00	67 026,00	320 000,00	235 000,00
Médical et prévention	35 880,00	23 500,00	18 954,00	8 405,00	85 000,00	124 620,00	140 000,00	160 000,00
Structuration et développement territorial	349 551,00	712 600,00	673 265,00	690 959,00	635 000,00	518 695,00	585 000,00	680 000,00
<b>Partenariats</b>	<b>611 274,00</b>	<b>657 600,00</b>	<b>687 160,00</b>	<b>53 998,00</b>	<b>650 000,00</b>	<b>260 630,00</b>	<b>650 000,00</b>	<b>650 000,00</b>
Partenariats en nature et prestations (hors CE)	611 274,00	657 600,00	687 160,00	53 998,00	650 000,00	260 630,00	650 000,00	650 000,00
<b>Maison des Sports</b>	<b>118 724,00</b>	<b>103 500,00</b>	<b>113 649,00</b>	<b>124 742,00</b>	<b>120 000,00</b>	<b>132 500,00</b>	<b>120 000,00</b>	<b>140 000,00</b>
<b>Charges financières et dotations comptables</b>	<b>491 015,00</b>	<b>568 300,00</b>	<b>756 648,00</b>	<b>824 575,00</b>	<b>850 200,00</b>	<b>967 100,00</b>	<b>705 500,00</b>	<b>744 000,00</b>
Charges financières	4 621,00			5 500,00	5 200,00	10 450,00	5 500,00	4 000,00
Dotations comptables (amortissement, prov. risques et créances douteuses)	486 394,00	568 300,00	756 648,00	819 075,00	845 000,00	956 650,00	700 000,00	740 000,00
<b>Charges exceptionnelles et sur exercices antérieurs</b>	<b>6 840,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 490 519,00</b>	<b>0,00</b>	<b>175 780,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Charges à répartir</b>	<b>2 976 894,00</b>	<b>3 133 870,00</b>	<b>3 061 462,00</b>	<b>3 049 196,00</b>	<b>3 750 000,00</b>	<b>2 944 250,00</b>	<b>3 445 000,00</b>	<b>3 765 000,00</b>
Charges de personnel administratif et technique	2 809 900,00	2 982 370,00	2 911 989,00	2 916 320,00	3 600 000,00	2 796 150,00	3 290 000,00	3 600 000,00
Indemnité de sujétion	124 160,00	115 000,00	109 106,00	112 868,00	110 000,00	114 600,00	125 000,00	125 000,00
Charges de fonctionnement de la Direction Technique Nationale	42 834,00	36 500,00	40 367,00	20 008,00	40 000,00	33 500,00	30 000,00	40 000,00
<b>Total des charges hors événementiel (1)</b>	<b>12 490 427,00</b>	<b>12 481 790,00</b>	<b>12 743 174,00</b>	<b>10 891 577,00</b>	<b>13 917 200,00</b>	<b>11 849 030,00</b>	<b>13 730 000,00</b>	<b>14 734 000,00</b>
<b>Événementiel international organisé en France (2)</b>	<b>772 765,00</b>	<b>807 680,00</b>	<b>923 973,00</b>	<b>421 908,00</b>	<b>0,00</b>	<b>32 500,00</b>	<b>810 000,00</b>	<b>200 000,00</b>
<b>Total Charges Internationaux de France</b>	<b>772 765,00</b>	<b>0,00</b>	<b>748 741,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>810 000,00</b>	<b>0,00</b>
Charges d'organisation Internationaux de France	772 765,00	697 100,00	641 380,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Partenariats en nature et prestations Internationaux de France		110 580,00	107 361,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total Charges Compétition internationale sur le territoire (150 ans FFG)</b>			<b>175 232,00</b>	<b>421 908,00</b>	<b>0,00</b>	<b>32 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>200 000,00</b>
Charges d'organisation			175 232,00			32 500,00		200 000,00
Partenariats en nature et prestations								
<b>Total général des charges (1+2)</b>	<b>13 263 192,00</b>	<b>13 289 470,00</b>	<b>13 667 147,00</b>	<b>11 313 485,00</b>	<b>13 917 200,00</b>	<b>11 881 530,00</b>	<b>14 540 000,00</b>	<b>14 934 000,00</b>

Proposé à l'Assemblée Générale 2022 et validé par le comité directeur du 2 Avril 2022

Détail du budget ACTIVITES GYMNiques	2017	2018	2019	2020	2021	2021	2022	2023
	réalisé	réalisé	réalisé	réalisé	voté	réalisé	voté	proposé
<b>Développement des activités gymniques olympiques et de haut-niveau</b>	<b>3 405 701,00</b>	<b>3 372 900,00</b>	<b>3 695 209,00</b>	<b>2 075 143,00</b>	<b>3 590 000,00</b>	<b>3 491 130,00</b>	<b>3 390 000,00</b>	<b>4 110 000,00</b>
Préparation des collectifs	1 448 370,00	1 558 000,00	1 708 155,00	586 397,00	1 675 000,00	1 400 199,00	1 500 000,00	2 000 000,00
Projet de performance fédéral (ex PES)	1 163 464,00	948 400,00	968 934,00	810 554,00	800 000,00	1 083 563,00	830 000,00	850 000,00
Formation, insertion professionnelle et aides personnalisées	636 163,00	664 100,00	720 722,00	530 008,00	720 000,00	774 988,00	740 000,00	960 000,00
Suivi de la santé des sportifs sur les listes de haut-niveau	114 603,00	147 400,00	203 370,00	123 808,00	215 000,00	163 950,00	220 000,00	220 000,00
International et coopération	43 101,00	55 000,00	94 028,00	24 376,00	180 000,00	68 430,00	100 000,00	80 000,00
<b>Promotion des activités gymniques pour le plus grand nombre</b>	<b>1 405 320,00</b>	<b>1 078 470,00</b>	<b>952 843,00</b>	<b>335 632,00</b>	<b>1 080 000,00</b>	<b>524 079,00</b>	<b>1 115 000,00</b>	<b>1 030 000,00</b>
Développement des activités gymniques	246 900,00	494 470,00	400 924,00	148 053,00	530 000,00	232 010,00	505 000,00	380 000,00
Soutien aux manifestations nationales et aux FD scolaires	527 247,00	584 000,00	551 919,00	187 579,00	550 000,00	292 069,00	610 000,00	650 000,00
Aides aux zones techniques et DOM/TOM, secteurs scolaire, universitaire	631 173,00		0,00					
<b>Formation de l'encadrement</b>	<b>264 393,00</b>	<b>171 500,00</b>	<b>102 427,00</b>	<b>66 857,00</b>	<b>210 000,00</b>	<b>67 026,00</b>	<b>320 000,00</b>	<b>235 000,00</b>
Formation fédérale	160 714,00	69 000,00	42 032,00	25 756,00	150 000,00	39 370,00	160 000,00	160 000,00
Formation professionnelle	83 270,00	67 000,00	50 042,00	40 621,00	50 000,00	27 656,00	150 000,00	65 000,00
Ingenierie FPC & Documentation pédagogique	20 409,00	35 500,00	10 353,00	480,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
<b>Médical et prévention</b>	<b>35 880,00</b>	<b>23 500,00</b>	<b>18 954,00</b>	<b>8 405,00</b>	<b>85 000,00</b>	<b>124 620,00</b>	<b>140 000,00</b>	<b>160 000,00</b>
Structuration du secteur médical	22 680,00	23 500,00	16 834,00	8 405,00	25 000,00	65 750,00	80 000,00	100 000,00
Actions de prévention – recherche	13 200,00	0,00	2 120,00	0,00	60 000,00	58 870,00	60 000,00	60 000,00
<b>Structuration et développement territorial</b>	<b>349 551,00</b>	<b>712 600,00</b>	<b>673 265,00</b>	<b>690 959,00</b>	<b>635 000,00</b>	<b>518 695,00</b>	<b>585 000,00</b>	<b>680 000,00</b>
Structuration et développement territorial (Metropole et DOM)	59 531,00	160 300,00	170 886,00	164 349,00	135 000,00	107 620,00	135 000,00	140 000,00
Développement territorial (COT)	290 020,00	552 300,00	502 379,00	526 610,00	500 000,00	411 075,00	450 000,00	540 000,00
<b>Totaux</b>	<b>5 460 845,00</b>	<b>5 358 970,00</b>	<b>5 442 698,00</b>	<b>3 176 996,00</b>	<b>5 600 000,00</b>	<b>4 725 550,00</b>	<b>5 550 000,00</b>	<b>6 215 000,00</b>

Proposé à l'Assemblée Générale 2022 et validé par le comité directeur du 2 Avril 2022



# 7. PROJETS DES RÉSOLUTIONS





# a. ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 199<sup>ème</sup> CONGRÈS FÉDÉRAL

SAMEDI 25 JUIN 2022

## PREMIÈRE RÉOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport de gestion présenté par le Trésorier et du rapport de certification des comptes annuels du Commissaire aux Comptes, **approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021**, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne aux administrateurs quitus de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

## DEUXIÈME RÉOLUTION

En application des dispositions légales, sur proposition du Comité Directeur du 2 avril 2022, l'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le résultat comptable de la Fédération Française de Gymnastique d'un montant de **1 187 299 euros** de la manière suivante :

- en réserve sur le « projet olympique » pour un montant de 1 180 000 € ;
- en report à nouveau positif pour le solde de 7 299 €.

## TROISIÈME RÉOLUTION

En application des dispositions légales, sur proposition du Comité Directeur du 2 avril 2022, l'Assemblée Générale Ordinaire décide :

- 1) de réaffecter les réserves suivantes, figurant au passif du bilan :
  - « Autres réserves » pour un montant de 35 441,20 € ;
  - « Investissement hébergement centre de haut-niveau » pour un montant de 167 693,92 € ;
  - « Matériel informatique » pour un montant de 152 449,02 € ;
  - « Projet plan de développement » pour un montant de 533 571,56 €.
- 2) d'affecter le montant total de ces réserves, soit 889 155,70 €, à la réserve existante « Investissement Agrandissement Fédération ».  
Ainsi, le total de cette ligne de réserves, après réaffectation, s'élève à 1 651 400,79 €.

## QUATRIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées relevant de l'article L.612-5 du Code de Commerce, prend acte de l'absence de nouvelles conventions par rapport à l'exercice précédent.

## CINQUIÈME RÉOLUTION

En application des dispositions réglementaires et après avoir pris connaissance de l'avis du Comité Directeur de la Fédération Française de Gymnastique, l'Assemblée Générale Ordinaire **décide de maintenir le prix global de l'affiliation pour la saison 2023/2024 à 160€.**

## SIXIÈME RÉOLUTION

En application des dispositions réglementaires et après avoir pris connaissance de l'avis du Comité Directeur de la Fédération Française de Gymnastique, l'Assemblée Générale Ordinaire décide de **fixer le prix de la licence, hors assurance, pour la saison 2023/2024 à 25€.**

## SEPTIÈME RÉOLUTION

En application des dispositions réglementaires et après avoir pris connaissance de l'avis du Comité Directeur de la Fédération Française de Gymnastique, l'Assemblée Générale Ordinaire **décide de maintenir le prix de la licence individuelle hors assurance pour la saison 2023/2024 à 170€.**

## HUITIÈME RÉOLUTION

En application des dispositions réglementaires et après avoir pris connaissance de l'avis du Comité Directeur de la Fédération Française de Gymnastique, l'Assemblée Générale Ordinaire décide, pour la saison **2022/2023** :

- de maintenir les tarifs et droits d'engagements pour les finales nationales conformément au tableau ci-dessous, (prix en euros) :

	Individuels	Formations de deux à quatre gymnastes (synchro/duo/trio/quatuor)	Équipes Ensembles Groupes de 5 gymnastes et +
<b>ÉLITE</b> - Championnat de France - Masters	47	46	46
<b>PERFORMANCE</b> Championnat de France des Catégories Nationales	27,50	32,50	46
<b>FÉDÉRAL</b> Catégories Trophée Fédéral et Festigym	20,50	25,50	41
<b>Top 12</b>			214,50

- pour les autres compétitions, de maintenir le pouvoir aux assemblées générales des comités départementaux et régionaux de fixer les droits d'engagements de la façon suivante :
  - » Comité départemental : échelon départemental ;
  - » Comité régional : échelon interdépartemental et régional.
- pour les compétitions interrégionales ainsi que celles organisées au niveau d'un regroupement de comités régionaux, les droits d'engagements sont fixés à 80% des droits des finales nationales.

## NEUVIÈME RÉOLUTION

En application des dispositions réglementaires et après avoir pris connaissance de l'avis du Comité Directeur de la Fédération Française de Gymnastique, l'Assemblée Générale Ordinaire décide **d'adopter le budget de l'exercice 2023 tel que présenté.**

## DIXIÈME RÉOLUTION

En application des dispositions réglementaires et après avoir pris connaissance de l'avis du Comité Directeur de la Fédération Française de Gymnastique, l'Assemblée Générale Ordinaire décide de l'acquisition des 6<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> étages (d'une surface totale de 456 m<sup>2</sup>) de l'immeuble situé 7-7 ter cour des Petites Ecuries, 75 010 Paris, pour un montant maximum de quatre millions cinq cent mille euros (4 500 000€).

## ONZIÈME RÉOLUTION

En application des dispositions légales, sur proposition du Comité Directeur, l'Assemblée Générale Ordinaire décide d'un emprunt d'un montant maximum de quatre millions cinq cent mille euros (4 500 000€) au taux maximum de 2% pour financer l'acquisition des 6<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> étages de l'immeuble situé 7-7 ter cour des Petites Ecuries, 75 010 Paris ainsi que les travaux d'aménagement.

L'Assemblée Générale donne mandat au Comité Directeur pour prendre la décision finale quant au montant et au taux de l'emprunt dans les limites fixées ci-dessus.

## DOUZIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire donne tous pouvoirs aux porteurs de copies et d'extraits certifiés conformes des procès verbaux de la présente réunion pour accomplir toutes les formalités légales et administratives de publication.



2024

## 8. RÉCOMPENSES FÉDÉRALES



## a. LISTE DES RÉCIPIENDAIRES

PLAQUETTE FÉDÉRALE, MÉDAILLES D'HONNEUR  
OR, ARGENT, BRONZE

### PLAQUETTE FÉDÉRALE

PRÉNOM	NOM	COMITÉ RÉGIONAL
CHANTAL	GUILLAUBEZ	AUVERGNE - RHONE-ALPES
CATHERINE	VAREYON	AUVERGNE - RHONE-ALPES
JEAN-NOËL	BENET	BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ
SYLVIE	GEORGES	BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ
MONIQUE	LAPEYRE	CENTRE VAL DE LOIRE
JOSEPH	HAUSSER	GRAND EST
ANNA	KRYCHOWSKI	GRAND EST

PRÉNOM	NOM	COMITÉ RÉGIONAL
JOSEPH	LANG	GRAND EST
ANNIE	SPINNER	GRAND EST
CHRISTIANE	BACHELART	HAUTS-DE-FRANCE
JEAN-PIERRE	BACHELART	HAUTS-DE-FRANCE
ANNE-MARIE	LIEGEARD	NORMANDIE
GÉRARD	LIEGEARD	NORMANDIE
CHRISTIAN	GIRET	NOUVELLE-AQUITAINE
PAUL	BETHUYS	PAYS DE LA LOIRE

### MÉDAILLE D'HONNEUR FÉDÉRALE « OR »

PRÉNOM	NOM	COMITÉ RÉGIONAL
PATRICK	BOURCET	AUVERGNE - RHONE-ALPES
LAURENT	DAUTRAIX	AUVERGNE - RHONE-ALPES
VÉRONIQUE	HRYCINK	AUVERGNE - RHONE-ALPES
SYLVIE	MYALLONNIER	AUVERGNE - RHONE-ALPES
FRANÇOISE	SAINT-ANDRE	AUVERGNE - RHONE-ALPES
GILBERT	BLANCHARD	BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ
JEAN-LUC	DUCERF	BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ
NICOLE	ROUSSEL	BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ
PHILIPPE	JOLIVET	BRETAGNE
CLAIRE	LAUDEN	BRETAGNE
GUY	MOREL	BRETAGNE
JOËL	BILLARD	CENTRE VAL DE LOIRE
BERNADETTE	BINET	CENTRE VAL DE LOIRE
MARYSE	DUNAS	CENTRE VAL DE LOIRE
CHANTAL	GRISEL	CENTRE VAL DE LOIRE
NATHALIE	ROUZET	CENTRE VAL DE LOIRE

PRÉNOM	NOM	COMITÉ RÉGIONAL
JEAN-MARC	CHEVALIER	GRAND EST
PHILIPPE	SCHINZING	GRAND EST
CLAUDE	WADEL	GRAND EST
CATHERINE	DESPRETZ	HAUTS-DE-FRANCE
CHRISTINE	PARISSEAUX	HAUTS-DE-FRANCE
NICOLE	PASSEFORT	ILE-DE-FRANCE
XAVIER	TAVIGNOT	ILE-DE-FRANCE
CHRISTOPHE	LIEGEARD	NORMANDIE
SYLVIE	BOUCHET	NOUVELLE-AQUITAINE
FRÉDÉRIC	BUREAU	NOUVELLE-AQUITAINE
MONIQUE	DELABY	NOUVELLE-AQUITAINE
MAURICE	DORNE	NOUVELLE-AQUITAINE
DIDIER	HEBRAS	NOUVELLE-AQUITAINE
GISÈLE	LAPORTE	NOUVELLE-AQUITAINE
MICHAEL	PALLARES	NOUVELLE-AQUITAINE
JEAN-DENIS	RIFFAUD	NOUVELLE-AQUITAINE
FRANÇOISE	PIGNATEL	PAYS DE LA LOIRE

MÉDAILLE D'HONNEUR FÉDÉRALE  
« ARGENT »

PRÉNOM	NOM	COMITÉ RÉGIONAL
EMILIE	DAVID	AUVERGNE - RHONE-ALPES
ALEXANDRA	RIGAUDIAS	AUVERGNE - RHONE-ALPES
SANDRINE	VAUR	AUVERGNE - RHONE-ALPES
CHRISTIAN	BELIN	BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ
PASCAL	PRZYBLYSKI	BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ
LÉNAÏCK	BONNY	BRETAGNE
THIERRY	CORDEAU	BRETAGNE
ANTHONY	MENAGE	CENTRE VAL DE LOIRE
DANIEL	PENOT	CENTRE VAL DE LOIRE
MIREILLE	PENOT	CENTRE VAL DE LOIRE
VÉRONIQUE	SAGORY	CENTRE VAL DE LOIRE
CHRISTIAN	BEHA	GRAND EST
PASCAL	BUOB	GRAND EST
JEAN-LUC	EMO	GRAND EST
FABIEN	PONT	GRAND EST
AGNÈS	BIGOT	HAUTS-DE-FRANCE
ALAIN	CARDON	HAUTS-DE-FRANCE
PATRICK	GUMEZ	HAUTS-DE-FRANCE
THIERRY	LEMAIRE	HAUTS-DE-FRANCE
MYRIAM	NAQUIN	HAUTS-DE-FRANCE
HOCINE	SADSAOUD	HAUTS-DE-FRANCE
AURÉLIE	BARON	ILE-DE-FRANCE
ARNAUD	DE VAUBOREL	ILE-DE-FRANCE

PRÉNOM	NOM	COMITÉ RÉGIONAL
MAURICE	GEBAUER	ILE-DE-FRANCE
PATRICK	GIBARD	ILE-DE-FRANCE
RICHARD	GRAUX	ILE-DE-FRANCE
BRUNO	BABIN	NORMANDIE
JOSELYNE	LIEGEARD	NORMANDIE
MARYLINE	RENSING	NORMANDIE
STÉPHANE	ALTUNA	NOUVELLE-AQUITAINE
OLIVIER	BASSIMON	NOUVELLE-AQUITAINE
DAVID	BENESTEAU	NOUVELLE-AQUITAINE
KARINE	BERTIN	NOUVELLE-AQUITAINE
SANDRINE	BUREAU	NOUVELLE-AQUITAINE
LAËTITIA	CABOS	NOUVELLE-AQUITAINE
DENISE	DABRIN	NOUVELLE-AQUITAINE
ISABELLE	FARCI	NOUVELLE-AQUITAINE
JEAN-YVES	FUZEAU	NOUVELLE-AQUITAINE
VANESSA	JACQUART	NOUVELLE-AQUITAINE
VINCENT	LACOURREGE	NOUVELLE-AQUITAINE
VIRGINIE	MATHIS	NOUVELLE-AQUITAINE
ELISE	NGUYEN BA	NOUVELLE-AQUITAINE
VIRGINIE	PESCHEL	NOUVELLE-AQUITAINE
MARTINE	THIOLAT	NOUVELLE-AQUITAINE
SANDRA	TRESCASES	NOUVELLE-AQUITAINE
FRANCK	VIALA	NOUVELLE-AQUITAINE

MÉDAILLE D'HONNEUR FÉDÉRALE  
« BRONZE »

PRÉNOM	NOM	COMITÉ RÉGIONAL
ERIC	ARNOUX	AUVERGNE - RHONE-ALPES
HUGO	LAMBERT	BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ
SANDRINE	PENOT	CENTRE VAL DE LOIRE
STÉPHANIE	DELGADO	GRAND EST
CINDY	FIUMANA	GRAND EST

PRÉNOM	NOM	COMITÉ RÉGIONAL
FRANCK	CHAROY	ILE-DE-FRANCE
MARIE-CLAUDE	BARBIER	NOUVELLE-AQUITAINE
JOËLLE	RIFFAUD	NOUVELLE-AQUITAINE
KARINE	VINCENT SABATE	NOUVELLE-AQUITAINE

## b. PRÉSENTATION DES RÉCIPIENDAIRES DE LA PLAQUETTE FÉDÉRALE

### **Christiane BACHELART**

Comité Régional Hauts-de-France

#### **Club L'Hirsonnaise**

- 1978 à 2017 : technicienne
- 1978 à 2015 : juge
- 1975 à ce jour : trésorière

#### **Comité Départemental de l'Aisne**

- 1983 à ce jour : membre du comité directeur

### **Jean-Pierre BACHELART**

Comité Régional Hauts-de-France

#### **Club L'Hirsonnaise**

- Depuis 1967 : président puis secrétaire

#### **Comité Départemental de l'Aisne**

- 1983 à 1996 : président
- 1996 à ce jour : vice-président

### **Jean-Noël BENET**

Comité Régional Bourgogne - Franche-Comté

#### **Club Amicale Laïque Digoin**

- 1974 à 2004 : président
- 1974 à 2014 : entraîneur GAF, juge GAF

#### **Comité Départemental de Saône et Loire**

- 1984 à 2000 : responsable technique GAF
- Depuis 2014 : membre du comité directeur
- Depuis 2020 : vice-président chargé de l'accompagnement des clubs

#### **Comité Régional Bourgogne - Franche-Comté**

- Depuis 2014 : membre du comité directeur
- Depuis 2022 : vice-président chargé de l'accompagnement des clubs

### **Paul BETHUYS**

Comité Régional Pays de la Loire

#### **Club E.S.M. Gym Challans**

- 1977 à 2002 puis 2014 à 2022 : entraîneur
- 1978 à ce jour : juge
- 1978 à 1990 : membre du comité directeur

#### **Comité Départemental de Vendée**

- 1988 à 1992 : président
- 2015 à 2021 : délégué technique

### **Sylvie GEORGE**

Comité Régional Bourgogne - Franche-Comté

#### **Club Union Mâconnaise**

- 1978 à 1981 et de 1985 à 1987 : animatrice

#### **Club Amicale Laïque Digoin**

- 1987 à 1998 : entraîneur, juge 4

#### **Comité Départemental de Saône et Loire**

- 1998 à ce jour : membre du comité technique GAF

#### **Comité Régional Bourgogne - Franche-Comté**

- Depuis 2000 : membre du comité directeur
- Depuis 2021 : vice-présidente en charge des formations

### **Christian GIRET**

Comité Régional Nouvelle-Aquitaine

#### **Club La Givre en Mai**

- 1970 à 1999 : entraîneur et juge
- 1999 à ce jour : membre du comité directeur

#### **Comité Départemental des Deux-Sèvres**

- 1980 à 1996 : délégué technique

#### **Comité Régional d'Aquitaine**

- 1984 à 1992 : membre du comité directeur

### **Chantal GUILLAUBEZ**

Comité Régional Auvergne - Rhône-Alpes

#### **Club Les Enfants du devoir d'Oyonnax**

- 1967 à 2022 : animatrice gym sénior et dirigeante/responsable de commissions dans les COL

### **Joseph HAUSSER**

Comité Régional Grand Est

#### **Club Alsatia Thann**

- 1970 à 1990 : technicien
- 1981 à 2000 : président

#### **Comité Départemental du Haut-Rhin**

- Depuis 2008 : membre du comité directeur
- Depuis 2020 : vice-président

#### **Comité Régional Grand Est**

- 1996 à 2000 puis 2012 à 2017 : technicien
- 1984 à 1996 et depuis 2017 : membre du comité directeur
- 2000 à 2012 : vice-président

### **Anna KRYCHOWSKI**

Comité Régional Grand Est

#### **Club Sport Mussipontain (depuis Gym Sport Pam)**

- 1972 à 1991 : secrétaire technique
- 1991 à 2001 : secrétaire
- Depuis 2001 : trésorière

### **Joseph LANG**

Comité Régional Grand Est

#### **Club Trampo Gym Union Blotzheim**

- Depuis 1969 : moniteur
- Depuis 1999 : responsable technique
- 1999 à 2009 : vice-président
- Depuis 2015 : président

**Monique LAPEYRE**

Comité Régional Centre Val de Loire

**Club Amicale de Gallardon**

- 1983 à 1987 : présidente
- Club Gallardon Gym
- 1987 à ce jour : présidente

**Comité Départemental d'Eure et Loir**

- 1988 à 2008 : vice-présidente
- 2008 à 2020 : membre du comité directeur
- Depuis 2020 : vice-présidente

**Comité Régional Centre Val de Loire**

- 2008 à 2020 : membre du comité directeur

**Anne-Marie LIEGARD**

Comité Régional Normandie

**Club Espérance d'Oissel**

- 1981 à 2005 : entraîneur et juge
- 1992 à 2000 : présidente
- 2000 à 2005 : vice-présidente
- 2006 à ce jour : membre du comité directeur

**Gérard LIEGARD**

Comité Régional Normandie

**Club Espérance d'Oissel**

- 1967 à 1997 : entraîneur et juge
- 1973 à 1984 : vice-président
- 1997 à ce jour : membre du comité directeur

**Annie SPINNER**

Comité Régional Grand Est

**Club Société Gymnique Illkirch Graffenstaden**

- 1981 à 1986 : technicienne
- 1986 à 2005 : présidente

**Comité Départemental du Bas-Rhin**

- 1984 à 1992 : directrice technique
- 1992 à 2020 : membre du comité directeur
- 2000 à ce jour : vice-présidente

**Comité Régional Grand Est**

- 1988 à 2000 : membre du comité directeur
- 2000 à 2004 : secrétaire
- 2004 à 2021 : présidente

**Fédération Française de Gymnastique**

- 2016 à 2020 : membre du comité directeur

**Catherine VAREYON**

Comité Régional Auvergne - Rhône-Alpes

**Club Les Enfants du devoir d'Oyonnax**

- 1973 à 2014 : entraîneur, juge et dirigeante/responsable de commissions dans les COL
- 1992 à ce jour : membre du Comité Directeur

**Comité Départemental de l'Ain**

- 1988 à 1993 : membre du comité technique GAF

# 9. GLOSSAIRE

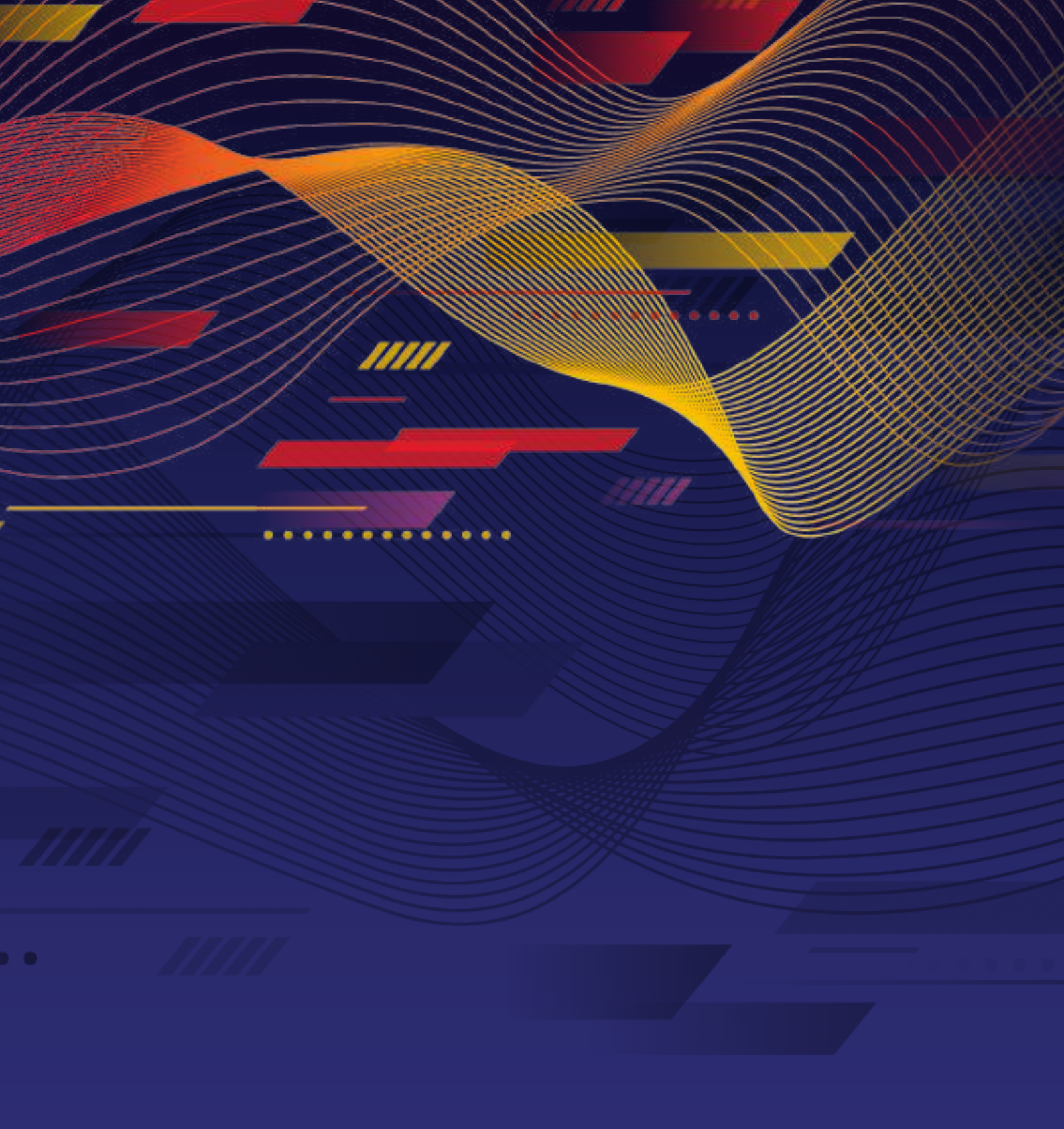
<b>AER</b>	Aérobic
<b>ANS</b>	Agence Nationale du Sport
<b>BBG</b>	Baby Gym
<b>CAMA</b>	Colloque Annuel du Management Associatif
<b>CDES</b>	Centre de Droit et d'Economie du Sport
<b>CGS</b>	Coach Gym Santé
<b>CIO</b>	Comité International Olympique
<b>COT</b>	Contrat d'Objectif Territorial
<b>CNJ</b>	Commission Nationale des Juges
<b>CNL</b>	Commission Nationale de Labellisation
<b>CNP</b>	Commission Nationale Prospective
<b>CNS</b>	Commission Nationale Spécialisée
<b>CPO</b>	Centre de Préparation Olympique
<b>CQP</b>	Certificat de Qualification Professionnelle
<b>CTS</b>	Cadre Technique Sportif
<b>DEJEPS</b>	Diplôme d'État Jeunesse, Éducation Populaire et Sport
<b>DESJEPS</b>	Diplôme d'État Supérieur de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport
<b>DHN</b>	Directeur du Haut Niveau
<b>DTN</b>	Directeur Technique National
<b>EG</b>	European Gymnastics
<b>ETR</b>	Équipe Technique Régionale
<b>FOAD</b>	Formation Ouverte et à Distance
<b>FIG</b>	Fédération Internationale de Gymnastique



<b>GAc</b>	Gymnastique Acrobatique
<b>GAF</b>	Gymnastique Artistique Féminine
<b>GAM</b>	Gymnastique Artistique Masculine
<b>GR</b>	Gymnastique Rythmique
<b>HN</b>	Haut Niveau
<b>INF</b>	Institut National de Formation
<b>PAS</b>	Programme d'Accession Sportif
<b>PES</b>	Programme d'Excellence Sportive
<b>PPF</b>	Projet de Performance Fédéral
<b>PSF</b>	Projet Sportif Fédéral
<b>PST</b>	Projet Sportif Territorial
<b>RERJ</b>	Revue d'Effectif Régionale des Jeunes
<b>RNE</b>	Revue Nationale des Effectifs
<b>RPO</b>	Responsable de la Préparation Olympique
<b>RTR</b>	Représentant Technique Régional
<b>TR</b>	Trampoline
<b>TU</b>	Tumbling
<b>UFR STAPS</b>	Unité de Formation et de Recherche des Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives







FÉDÉRATION  
FRANÇAISE  
*Gym*

ENSEMBLE,  
CRÉONS LE MOUVEMENT